



Wallonie

# Agence de Développement local

Service public  
de Wallonie

Veillez renvoyer ce formulaire complété, signé et accompagné de ses annexes par courrier à l'adresse ci-contre :



Service public de Wallonie  
Direction générale opérationnelle de l'Économie, de  
l'Emploi et de la Recherche  
Département de l'Emploi et de la Formation  
professionnelle  
Direction de l'Emploi et des Permis de travail  
  
Place de la Wallonie, 1 (Bâtiment II, 4ème étage)  
5100 Jambes

Les questions que vous vous posez trouvent probablement réponse dans la notice explicative.

En cas de difficulté, vous pouvez consulter le site internet

<http://emploi.wallonie.be>

ou joindre une des personnes de contact.

Direction de l'Emploi et des Permis de travail

Site internet : <http://emploi.wallonie.be>

## Personnes de contact

M. Stéphane FERMINE, Attaché

Tél : 081 33 43 15

Courriel : [stephane.fermine@spw.wallonie.be](mailto:stephane.fermine@spw.wallonie.be)

Mme Julie BARBEAUX, Attachée

Tél : 081 33 43 68

Courriel : [julie.barbeaux@spw.wallonie.be](mailto:julie.barbeaux@spw.wallonie.be)

Mme Amandine DUTRANOIT, Gradulée

Tél : 081 33 43 44

Courriel : [amandine.dutranoit@spw.wallonie.be](mailto:amandine.dutranoit@spw.wallonie.be)

M. Steve MARTELEUR, Assistant (paiements)

Tél : 081 33 43 59

Courriel : [steve.marteleur@spw.wallonie.be](mailto:steve.marteleur@spw.wallonie.be)

## Agence de Développement local Rapport d'activité

### Objet

L'agence de développement local (ADL) est un outil à la disposition des communes de maximum 40.000 habitants destiné à faire émerger, dans le cadre d'un partenariat avec tous les acteurs locaux, des projets potentiellement créateurs d'activité économique et d'emplois.

Une subvention annuelle de maximum 63.000 € peut être accordée à l'ADL par le Service public de Wallonie pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement et la rémunération de deux agents (un agent de niveau A et un agent de niveau B ou C ; s'il s'agit d'un agent de niveau C, la subvention régionale est ramenée à 58.500 € maximum). Pour obtenir cette subvention, l'ADL doit être agréée par la Région. L'agrément est accordé par une commission pour une période de trois ans renouvelable.

L'octroi de l'agrément implique un certain nombre d'obligations :

- la forme juridique d'une ADL sera, au choix, une asbl, une régie communale autonome ou une régie communale ordinaire (uniquement pour les expériences pilotes) ;
- le respect des missions dévolues à une ADL (voir le décret à ce sujet) ;
- une participation financière de la commune ou d'autres partenaires locaux au fonctionnement de l'ADL équivalent à 30% au moins de la subvention régionale ;
- l'engagement, par la commune, d'au moins deux agents pour l'agence : un de niveau universitaire, l'autre de niveau gradué ou secondaire supérieur ;
- la remise annuelle à l'administration d'un rapport sur les projets de l'ADL et les actions concrètes accomplies au cours de l'année. Un canevas de ce rapport est proposé ci-dessous ;
- l'inscription des agents de l'ADL dans un processus de formation continue ;
- la réalisation par l'ADL d'actions de développement local non assurées par des opérateurs existants ;
- le développement d'actions cohérentes par rapport à la politique régionale ;
- la recherche de possibilités de rationalisation des structures de fonctionnement entre les dispositifs d'actions locales ;
- la prise en compte, dans les actions entreprises par l'ADL, du principe d'égalité des chances.

### Public

Les communes ou groupements de communes limitrophes totalisant maximum 40.000 habitants.

### Réglementation

Base légale<sup>1</sup> :

Décret wallon du 25 mars 2004 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux agences de développement local modifié par le décret du 15 décembre 2005.

Table des matières

1. Coordonnées de L'Agence de Développement local (ADL) . . . . .	3
2. Ressources Humaines. . . . .	4
3. Instances dirigeantes et participatives de l'ADL. . . . .	4
4. Définition des priorités. . . . .	7
5. Tableau récapitulatif. . . . .	48
6. Échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le cadre de l'inter-ADL. . . . .	52
7. Formation continue des agents. . . . .	54
8. Communications. . . . .	55
9. Liste des documents à joindre. . . . .	56
10. Déclaration sur l'honneur et engagements. . . . .	56
11. Protection de la vie privée et voies de recours. . . . .	57
Enquête de satisfaction. . . . .	58

<sup>1</sup>Les textes coordonnés peuvent être consultés sur le site Wallex contenant la banque de données juridiques de la Région wallonne (<http://wallex.wallonie.be>).

## 1. Coordonnées de L'Agence de Développement local (ADL)

### 1.1. Identification de l'ADL

Dénomination

ADL Neufchâteau

Forme juridique

Régie communale

ASBL

Numéro d'entreprise

0 6 3 1 . 9 9 5 . 2 8 3

### 1.2. Adresse du siège social

Rue

Grand'Place

Numéro

1

Boîte

Code postal

6 8 4 0

Localité

Neufchâteau

Téléphone

0 4 8 9 / 2 0 . 2 5 . 2 9

Téléphone

0 4 8 9 / 2 0 . 2 5 . 8 0

Fax

Courriel

info.adl@neufchateau.be

### 1.3. Adresse du siège d'exploitation

L'adresse du siège d'exploitation est-elle la même que l'adresse du siège social ?

Oui

Non

Rue

Grand'Place

Numéro

3

Boîte

Code postal

6 8 4 0

Localité

Neufchâteau

Téléphone

0 4 8 9 / 2 0 . 2 5 . 2 9

Téléphone

0 4 8 9 / 2 0 . 2 5 . 8 0

Fax

Courriel

info.adl@neufchateau.be

## 2. Ressources Humaines

Dupliquer autant que nécessaire.

### 2.1. Agents employés

M.                      Nom    Prénom  
 Mme                      Oger    Hélène

Niveau de l'agent

- Niveau A - universitaire  
 Niveau B - graduat  
 Niveau C - secondaire

Statut

- Statutaire  
 CDD  
 CDI

Régime de travail

- Temps plein  
 Temps partiel

Date d'entrée

1 9 / 0 1 / 2 0 1 5

Date de sortie

  /  /  

Est-ce un agent communal mis à disposition?

- Oui  
 Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?

- Oui  
 Non

### 2.2. Agents employés

M.                      Nom    Prénom  
 Mme                      Effinier    Coraline

Niveau de l'agent

- Niveau A - universitaire  
 Niveau B - graduat  
 Niveau C - secondaire

Statut

- Statutaire  
 CDD  
 CDI

Régime de travail

- Temps plein  
 Temps partiel

Date d'entrée

0 2 / 0 2 / 2 0 1 5

Date de sortie

  /  /  

Est-ce un agent communal mis à disposition?

- Oui  
 Non

A-t-il eu une période d'absence de plus de 3 mois pendant l'année écoulée?

- Oui  
 Non

## 3. Instances dirigeantes et participatives de l'ADL

Compléter au minimum l'instance "Comité de pilotage"

N°	Type d'instance	Rôle	Mode de fonctionnement
----	-----------------	------	------------------------

1	Comité de pilotage	Le comité de pilotage ou Conseil d'Administration est chargé de prendre les décisions, de valider les différentes étapes du travail et de décider des axes prioritaires.	Le Conseil d'Administration se réunit à chaque fois que c'est nécessaire.

### 3.1. Partenariat

#### Quelles actions avez-vous entreprises pour animer votre partenariat durant cette année ?

L'ADL tente d'intégrer au mieux un bon nombre de partenaires dans ses actions. Une attention particulière est portée aux relations avec chaque partenaire. L'ADL multiplie, favorise les rencontres et les échanges d'informations, de bonnes pratiques ou logistiques avec ses partenaires.

Par ailleurs, le bureau de l'ADL est partagé avec différents services communaux l'Accueil temps libre, l'Accueil Extra-Scolaire, l'Office du Tourisme et le Centre Culturel ce qui facilite les partenariats. Chaque mois, une réunion de plusieurs services qui mettent en place des projets est organisée dans le but de nouer des collaborations. L'occasion pour l'ADL de ne manquer aucune opportunité.

En outre, l'ADL est particulièrement à l'écoute des citoyens qui viennent régulièrement à sa rencontre pour exposer leurs besoins, leurs idées. L'ADL réfléchit aux différentes possibilités d'y répondre, de les mettre en place. S'ils ne souhaitent pas participer à la mise en place ou si ce n'est pas possible, l'ADL les tient naturellement au courant de l'évolution des projets.

L'ADL reste en alerte, s'informe pour ne manquer aucune opportunité.

Voici une liste non exhaustive des partenaires :

Association des Commerçants:braderie, Sunday Shopday, Saint-Nicolas des commerçants  
Ville de Neufchâteau: Week-end de la Viande, chèques-commerces, cellule-vide, petit-déjeuner équitable

Office du Tourisme:marché de Noël, forfaits touristiques, soirée rencontre "gîtes et chambres d'hôtes"

Maison du Tourisme: soirée rencontre "gîtes et chambres d'hôtes", collaboration au niveau des subsides et de la communication.

Centre Culturel: Mai danse, agri-théâtre,

PCS: petit-déjeuner équitable lors d'un Repair café

IDELUX: réunions régulières d'échange

La Province:Terroir Lux, Salon Terroir dans l'Assiette

Réseau Solidairement : participation à une journée de réflexion à la suite de laquelle l'ADL les a invités à une rencontre pour discuter des collaborations possibles et proposer différents lieux susceptibles d'accueillir leurs nouveaux locaux.

Plateforme Création d'activité : participation active à la plateforme et à ses deux événements

Comité de validation Challenge

Accueil Temps Libre: "Place aux Enfants"

EPN: collaboration liée aux ateliers thématiques, prêt de matériel,...

Bibliothèque: prêt de matériel

Associations de Neufchâteau : Club Canin Chestrolais, ASBL "De Cour à Jardin"

Comice: collaboration dans le cadre du W-e de la Viande. Rencontre régulière pour envisager des collaborations futures. Agri-théâtre.

Parc Naturel HSFA: échange des bonnes pratiques concernant la mise en place d'un marché, animations w-e de la viande, prêt agri-mobile, séance de sensibilisation concernant la diversification agricole, ...contacts très réguliers.

Amis du Château: contacts réguliers. A leur disposition pour le projet "Route de la Marck".

Centre du Lac: Prêt de matériel, animations lors d'événement, ...

### 3.2. Composition de l'instance n°1 : Comité de pilotage

Nom du membre	Fonction	Organisme	Secteur
Dimitri Fourny	Président de l'ASBL f.f., Bourgmestre	Commune de Neufchâteau	Public - Commune
Daniel Michiels	Échevin des Travaux publics, du Personnel communal, des Marchés publics, Rénovation urbaine, Espace Public Numérique.	Commune de Neufchâteau	Public - commune
Laura van Gelder	Échevine de l'économie et du Tourisme (administratrice démissionnaire)	Commune de Neufchâteau	Public - commune
Marie-Claire Castagnier	Conseillère communale (Minorité)	Commune de Neufchâteau	Public - Commune
Sandrine Husson	Commerçante et présidente de l'association des commerçants	Sandwicherie aux Chest'Book + ASBL Neufchâteau Tourisme Loisirs et Commerces	Privé et associatif
Alain Zabus	Agriculteur	Ferme Stropet	Privé
Kevin Gofflot	Entrepreneur	Jany Gofflot	Privé

### 3.3. Composition de l'instance n° :

Nom du membre	Fonction	Organisme	Secteur

## 4. Définition des priorités

### 4.1. Quelles sont les priorités retenues par ces acteurs locaux ?

Listez ci-dessous les différentes priorités retenues par les acteurs locaux :

N°	Intitulé	Statut
1	Densifier et vitaliser l'activité économique résidentielle et productive de Neufchâteau, territoire nœud du Centre Ardenne, en privilégiant les valeurs de mesure, proximité, centralité et coopération	En cours
2	Démontrer et renforcer l'attractivité nouvelle de Neufchâteau auprès de différents publics, renforcer et étendre sa capacité polarisatrice sur différents plans et de différentes manières, sans rien renier de son passé	En cours
3	Maintenir l'agriculture comme activité économique d'ampleur et comme aspect identitaire de notre territoire	Nouvelle

## 4.2. Fixation des objectifs et des actions

### 4.2.1. Quel est le programme du plan d'actions relatif au projet de développement ?

Déclinez vos priorités en objectifs et actions.

 Les actions permanentes doivent être reprises à court terme.

#### 4.2.1.1. Priorité 1

1 Densifier et vitaliser l'activité économique résidentielle et productive de Neufchâteau, territoire nœud du Centre Ardenne, en privilégiant les valeurs de mesure, proximité, centralité et coopération

##### 4.2.1.1.1. Objectifs et actions à court terme (3 ans)

#### Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Créer un réseau coopératif des acteurs économiques locaux	En cours
2	Valoriser et diffuser l' « esprit d'entreprendre » local	En cours
3	Stimuler le développement d'activités et entreprises nouvelles par une prospection ciblée et un accueil sur mesure	En cours

#### Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Etablir une base de données des acteurs économiques locaux et leur adresser un bulletin de liaison	1	Permanente

#### Description du projet

Le Projet consiste en :

- l'établissement et la mise à jour régulière d'une base de données des acteurs économiques (entreprises, services aux entreprises, commerces), de leurs groupements (associations de commerçants, Comice, UAP, etc.) ainsi que des opérateurs de développement communaux et supra-communaux actifs sur le territoire;
- la mise en ligne sur le site de l'ADL de cette base de données et sa mise à jour régulière;
- la rédaction et la diffusion d'un bulletin de liaison entre acteurs répertoriés, sous forme de newsletter, informant des actions de l'ADL et des autres opérateurs de développement, de dispositifs d'aide et d'accompagnement particulier.

Ce projet naît de plusieurs constats :

- la faible interconnaissance entre acteurs locaux;
- la richesse et la diversité de ces acteurs;
- la nécessité de les impliquer collectivement dans le projet de développement global.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet permet à chaque acteur et opérateur de connaître qui fait quoi exactement sur le territoire.  
Il favorisera les collaborations entre acteurs et, au niveau de l'ADL même, la définition d'actions communes.  
Il donnera un aperçu d'ensemble de l'importance et de la vitalité de l'activité économique sur le territoire, accroissant ainsi la visibilité des acteurs.  
Les informations communiquées par le bulletin de liaison, ciblées sur les besoins spécifiques des entreprises locales, devront aider au développement de celles-ci.



Ce projet est clairement un outil de renforcement du tissu économique et des entreprises le composant.

#### Public concerné

Les acteurs économiques locaux, les opérateurs de développement du territoire, mais aussi le public du territoire (habitants, travailleurs, etc.).

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL réalisera le projet sur différents plans :

- architecture de la base de données,
- collecte des données,
- mises à jour de la base,
- la mise en ligne sur le site internet de l'ADL;
- rédaction et diffusion d'un bulletin de liaison.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Chaque acteur économique devra tenir l'ADL informée de toute modification de leur coordonnées.

Tout nouvel acteur sera contacté par l'ADL pour compléter le listing mais également pour alimenter la rubrique "Nouveau commerçant" du bulletin de liaison.

Chaque partenaire est invité à renseigner sur son site le lien vers la base de données ADL.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Etape 1 : définition, cadrage du projet :

- Base de données : définition de l'architecture de la base de données et organisation en rubriques.
- Bulletin de liaison : définition du format, du support et de la périodicité.

Etape 2 : validation du cadrage par le Conseil d'Administration;

Etape 3 : mise en place du projet :

- Base de données : collecte des données auprès des groupements, acteurs et opérateurs, et classement et mise à jour fréquente;
- Bulletin de liaison : rédaction et lancement du bulletin de liaison;

Etape 4 : mise en ligne de la base de données ;

Etape 5 : évaluation.

#### Résultat atteint

Etape 1 : définition et cadrage

La base de données de l'ADL est en format Excel et comprend les champs suivants:

- Secteur d'activité
- Nom du commerce/entreprise
- Forme juridique
- Civilité
- Prénom du gérant/directeur
- Nom du gérant/directeur
- Adresse postal : rue, n°, bte, Cp, Localité
- Téléphone fixe
- Fax
- Gsm
- Email
- Site Web

Bulletin de liaison:

Dans un premier temps, il a été décidé de ne pas rédiger de newsletter car il était difficile de connaître la quantité de contenu à partager et donc de définir la périodicité de cette dernière. L'ADL ne souhaitait pas prendre le risque de lancer une newsletter et ne pas avoir de quoi l'alimenter par la suite.

Toutefois, bien consciente de l'importance de communiquer vers les citoyens et les acteurs économiques du territoire, la commune a proposé d'écrire des articles dans le bulletin communal "Oyez Citoyens" et de prendre ainsi le temps d'étudier l'intérêt d'une newsletter.

Ainsi l'ADL dispose chaque mois d'une double page dans le bulletin communal. Elle communique sur ses projets et actions. Les nouveaux commerçants/entreprises du territoire sont également présentés. Enfin, chaque mois, un professionnel offre ses conseils à ceux qui n'osent pas se lancer dans l'entrepreneuriat.

Notons également que certaines actualités de l'ADL figurent dans la newsletter électronique gérée par l'Office du Tourisme communal.

Etape 2 : le Conseil d'Administration a validé l'architecture de la base de données ainsi que le format et la périodicité du bulletin de liaison en date du 19 janvier 2015.

Etape 3 :

Base de données: les données ont été collectées par téléphone et des rappels sur l'importance de transmettre des coordonnées à jour sont fréquemment rédigés dans le bulletin communal Oyez Citoyens. A présent d'une base de données à jour et procédons aux modifications nécessaires au fur et à mesure.

Dès qu'un nouveau commerce/entreprise ouvre ses portes, l'ADL prend contact avec l'indépendant pour lui proposer un article de présentation dans le bulletin communal ce qui permet également de recevoir directement des coordonnées correctes et complètes.

Bulletin de liaison : les différents articles doivent être rédigés et envoyés au graphiste pour le 20 de chaque mois précédent la parution. La distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la commune se fait le premier vendredi du mois.

Etape 4 : l'ADL ne dispose pas de son propre site internet. La base de données est donc pour l'instant en ligne sur le site internet communal.

Toutefois, au cours de l'année 2016, l'Administration communale disposera d'un nouveau site internet à l'intérieur duquel un mini site pour l'ADL est prévu. Le site de l'ADL contiendra alors un annuaire des acteurs économiques.

Etape 5 : l'ADL attend la finalisation de l'étape 4 et donc le site de l'ADL pour faire l'évaluation de ce projet.

### Obstacles rencontrés

1/La construction et gestion de la base de données des acteurs économiques est un projet très chronophage. L'ADL a pris la décision dès le début du projet d'y travailler régulièrement mais pas en continu jusqu'à l'aboutissement d'une base de données à jour car la mise en place d'autres projets ne le permettait pas. Ça s'est très bien déroulé de cette manière.

2/Certains acteurs économiques du territoire n'ont pas encore le réflexe d'avertir l'ADL des modifications de leurs coordonnées. Il est donc essentiel que l'ADL garde l'œil ouvert et l'oreille tendue à chaque instant.

2	Organiser un rendez-vous thématique régulier des acteurs économiques locaux	1	En cours
---	---	---	----------

### Description du projet

Neufchâteau compte nombre d'acteurs économiques, de petites et grandes tailles, actifs dans des secteurs variés, aux besoins différents et de santé variable.

Ils se connaissent généralement peu et, en l'absence de réseau économique local, ne sont pas amenés à partager information ou analyse, ni à coopérer.

Pourtant, aujourd'hui, créer un réseau est primordial. Comme l'indique un célèbre proverbe africain, « Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin », un entrepreneur a moins de chance d'aboutir dans son aventure entrepreneuriale s'il reste seul et isolé. Son réseau est une de ses ressources essentielles pour entreprendre, que ce soit pour ses clients, pour ses partenaires,... . Se constituer un réseau, c'est mettre en forme et donner du sens à toutes ces interactions, c'est se nourrir d'autrui, apprendre, échanger et s'entraider. Le réseau permet de créer une émulation. Un groupe de personnes, c'est une énergie, une histoire et des idées multipliées par le nombre de personnes.

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Objectifs généraux de l'action:

- Créer et faire vivre un réseau économique local

- Créer un dialogue direct entre les acteurs
- Informer les acteurs économiques du territoire des nouvelles tendances
- Répondre aux besoins des acteurs économiques
- Augmenter le chiffre d'affaire des commerçants
- Créer de l'emploi durable

Objectifs de l'action en 2016:

- Offrir aux acteurs économiques les clés pour développer une stratégie marketing plus adaptée au monde actuel
- Augmenter la visibilité des commerçants chestrolais et ainsi faire davantage pôle

#### Public concerné

Les ateliers sont ouverts à tous les commerçants et indépendants de Neufchâteau.

#### Porteur du projet

Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL est chargée de la mise en place et de la coordination du projet.

- Sondage des commerçants au sujet de leurs besoins et intérêts
- Construction du programme d'ateliers d'année en année
- Recherche des conférenciers en fonction des besoins des acteurs économiques et négociations
- Réservation des salles
- Invitation des acteurs économiques
- Communication
- Évaluation

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- Il est attendu du CA de l'ADL de Neufchâteau qu'il valide le plan d'actions du projet.
- Les commerçants ont été consultés et ont donné leur avis sur le moment le plus opportun pour organiser les ateliers. Ils ont également communiqué à l'ADL leurs besoins, leurs attentes et les problématiques qu'ils souhaitent aborder lors de ces ateliers.
- Différents échanges sont organisés avec les conférenciers afin qu'ils puissent proposer des ateliers adaptés au public.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

ANNEE 1

Etape 1 : sonder les commerçants et indépendant de Neufchâteau sur leurs besoins, leurs attentes et les thématiques qu'ils souhaitent aborder (septembre 2015)

Etape 2 : construction du programme d'ateliers 2016 (novembre- décembre 2015)

Etape 3: recherche des conférenciers en fonction des besoins des acteurs économiques et négociations (décembre 2015 et janvier 2016)

Etape 4 : réservation des salles (janvier 2016)

Etape 5 : invitation des acteurs économiques (février 2016 + en continu)

Etape 6 : communication (en continu)

Etape 7 : évaluation générale prévue pour novembre 2016

#### Résultat atteint

Il semble donc essentiel de réunir les acteurs économiques du territoire de manière régulière.

En septembre, lors d'une réunion commerçante, l'ADL a sondé ces acteurs pour savoir quels étaient leurs besoins, leurs envies, quels sujets les intéressaient ?

Le Web a alors fait l'unanimité.

A raison puisque depuis quelques années, l'utilisation d'internet prend une ampleur mondiale. Contrairement aux autres médias, le Web présente une accessibilité presque sans limite. En outre, le Web a profondément modifié les habitudes commerciales et sociales des consommateurs. Par conséquent, les entreprises se sont trouvées dans l'obligation de revoir leurs stratégies, que ce soit en termes de canaux de distribution, d'organisation, de marketing, etc. Certaines entreprises ont su comprendre et s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'autres au contraire ne se rendent pas encore compte des enjeux et/ou ne possèdent

pas les compétences afin de s'adapter à cette nouvelle vague du digital. Il est donc primordial que chaque acteur du territoire puisse en être conscient et puisse bénéficier des moyens et connaissances pour s'adapter à ces changements.

Dans ce contexte, l'ADL lance un cycle d'atelier : "Les ateliers des commerçants et indépendants de Neufchâteau". Cette année, 5 ateliers autour du Web sont proposés.

Programme :

25 février : « Les Tendances d'aujourd'hui et de demain » par Marc-Alexandre Legrain.

22 mars : "Commerce Connecté" en partenariat avec Digital Wallonia, l'UCM,...

21 avril : « Comment faire un bon site internet et comment bien le référencer ? » par Pages d'Or.

02 juin : « Les réseaux sociaux » + « L'impact multi-écran » par Pages d'Or.

22 septembre : « Les applications mobiles » + « L'E-Commerce » par Pages d'Or.

8 et 22 novembre : Ateliers pratiques par l'Espace Public Numérique de Neufchâteau

A terme, la possibilité de créer un outil internet commun à tous les acteurs économiques sera étudiée. Par exemple, site internet e-commerce, application mobile,...

En 2017, l'ADL souhaite poursuivre ces rendez-vous avec d'autres thématiques.

Le projet est à son lancement. Toutefois, le programme colle parfaitement aux demandes des commerçants et indépendants de Neufchâteau.

Par ailleurs, les inscriptions affluent et nous avons pu grâce à ce projet atteindre des commerçants et indépendants qui ont jusqu'à présent peu ou pas participé à nos actions. Chaque atelier sera évalué.

### Obstacles rencontrés

Néant

3	Créer un événement public "Oscar économique de Neufchâteau" et présenter la candidature d'entreprises locales à des concours ("Godefroid", "Grand prix wallon de l'entrepreneuriat", etc.)	2	En cours
---	--	---	----------

### Description du projet

Au départ, le projet consistait en :

- la création d'un événement public mettant à l'honneur un entrepreneur ou une entreprise - au sens large - du territoire;
- l'inscription du lauréat à un concours entrepreneuriat provincial ou régional.

Le projet naît du constat qu'à Neufchâteau existent une vie et une activité économiques intenses, originales par bien des aspects, mais méconnues et peu mises en valeur.

Toutefois, dès les premières démarches pour ce projet, l'ADL s'est aperçue que la commune, soucieuse de souligner le dynamisme de ses citoyens et de les encourager à continuer à faire bouger Neufchâteau dans le bon sens, avait créé quelques années plus tôt un événement semblable nommé soirée "Positive Attitude". Après discussion avec les organisateurs de cette soirée, il est apparu que cet événement battait de l'aile et nécessitait quelques aménagements. Après réflexion, il semblait donc plus pertinent de devenir partenaire de cette manifestation plutôt que de créer un nouvel événement redondant.

Le projet consiste donc en la collaboration de l'ADL avec la Commune en vue de redynamiser la soirée Positive Attitude. Il conviendra donc d'étudier les points forts et faibles de cette soirée et d'y apporter les améliorations nécessaires. L'ADL se chargera également d'améliorer/de professionnaliser les conditions de candidature et d'évaluation du mérite économique.

Au cours de cette soirée, quatre mérites sont attribués : les mérites sportif, associatif, économique et du bénévole. C'est aussi l'occasion de révéler le nom des gagnants du concours "Façades et Villages Fleuris" et du concours photos « Mon Neufchâteau ».

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet mettra en valeur la vitalité économique et l'esprit d'entreprendre du territoire, trop peu connus et vantés.

Il renforcera, en les élargissant, la visibilité et la réputation des initiatives et entreprises locales, ce qui entraînera pour elles des retombées économiques (commandes, marchés, partenariats) et des retombées médiatiques pour le territoire.  
Il aura aussi un effet d'émulation auprès des jeunes et des porteurs de projets.  
Son organisation fera appel à des entreprises.

#### Public concerné

Le mérite économique:

- Les entreprises et entrepreneurs du territoire

L'ensemble de la soirée:

- les publics concernés par l'ensemble des mérites (associatifs, sportifs, bénévoles, économique) et des concours;
- évènement ouvert à l'ensemble des citoyens de la commune;
- les médias;
- les pouvoirs publics.

#### Porteur du projet

Commune de Neufchâteau.

Comme expliqué dans la description du projet, l'ADL a rejoint le Comité de Pilotage d'un évènement existant.

C'est pourquoi, la Commune de Neufchâteau est le porteur de projet et non l'Agence de Développement Local comme prévu initialement dans le dossier de demande d'agrément.

#### Rôle de l'ADL

L'ADL s'occupera principalement du mérite économique. Elle aura à définir le règlement du concours ainsi que les critères d'évaluation. Elle composera également un jury et déterminera la nature des prix. Elle en assurera le prolongement (inscription du lauréat à un concours provincial ou régional).

Pour l'organisation générale de la soirée, l'ADL participera à la réflexion ayant comme objectif de redynamiser l'évènement et de lui donner un impact positif bien au-delà des frontières communales. Par ailleurs, l'ADL apportera son aide dans la communication et médiatisation du projet.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- La Commune de Neufchâteau est le porteur et coordinateur du projet. Elle s'occupera également de l'organisation générale de la soirée (gestion des inscriptions, catering, bar, conception des diplômes, spectacle humoristique, engagement des étudiants,...)
- L'Office du Tourisme s'occupera du mérite associatif et du concours "Façades et Villages Fleuris" pour lequel les différents prix seront remis lors de la soirée.
- Le Plan de Cohésion Sociale s'occupera du mérite du bénévole.
- L'Asbl Centre du Lac mettra à disposition sa salle de spectacle et s'occupera de la logistique (montage et démontage de la salle, des loges, ...)
- Le Centre Culturel s'occupera de l'organisation d'un concours photo. Les prix seront remis lors de la soirée.
- L'Agence d'artiste, Imagiscène sera le lien entre la Commune et l'humoriste.
- Jérôme de Warzée animera la soirée par différents intermèdes humoristiques.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Voici les grandes étapes réalisées par l'ADL dans le cadre de ce projet:

Etape 1 : cadrage du projet et participation à des réunions de pré-organisation (réflexion pour redynamiser l'ensemble de l'évènement et professionnalisation du mérite économique)- Août 2015

Etape 2 : validation du projet par le Collège - Août 2015

Etape 3 : rédaction d'un règlement du mérite économique - Août 2015

Etape 4 : définition des critères d'évaluation et d'un dossier de candidature uniforme du mérite économique - Août 2015

Etape 5 : constitution d'un jury du mérite économique reprenant les administrateurs de l'ADL et des experts du monde économique du territoire communal- Septembre 2015

Etape 6 : lancement des appels à candidature de l'ensemble des mérites. L'ADL a ciblé des candidats potentiels au mérite économique et a entrepris un démarchage par courrier et/ou téléphone. Août-Septembre 2015

Etape 7 : gestion des inscriptions - Août - septembre 2015

Etape 8 : promotion des candidats (articles de presse, ...)- Septembre-Octobre 2015  
Etape 9 : portrait des candidats pour le jury - Octobre 2015  
Etape 10: réunion du jury - Octobre 2015  
Etape 11 : conception des diplômes - Novembre 2015  
Etape 12 : jour-J - Novembre 2015  
Etape 13 : évaluation - Novembre 2015  
Etape 14 : année 2: transmission à un autre partenaire

#### Résultat atteint

L'édition 2015 de la soirée "Positive Attitude" a rencontré un franc succès. 400 personnes ont assisté à la soirée.  
Au total, 32 candidats ont posé leur candidature pour remporter l'un des 4 mérites, dont 8 pour le mérite économique.  
Tous les candidats bénéficient d'une plus grande visibilité. Il est encore tôt pour mesurer les retombées pour le gagnant 2015.  
Toutefois, pour le gagnant 2014, la soirée "Positive Attitude" lui a permis de se faire connaître et de doubler sa clientèle ce qui aujourd'hui lui permet de s'agrandir, de développer d'autres projets et d'engager.  
L'évaluation a permis de mettre en lumière quelques points à améliorer dans les critères d'évaluation et dans l'organisation du jury.  
C'est pourquoi, l'ADL souhaite cette année encore faire partie de l'aventure.  
Le jury sera convoqué pour améliorer ensemble les critères d'évaluation. Cette deuxième année sera également consacrée à la transmission du projet à un autre partenaire.

#### Obstacles rencontrés

Les acteurs économiques de Neufchâteau sont assez modestes et ne sont pas conscients de leur potentiel, de leur richesse. Par conséquent, ils n'imaginent pas être un candidat "intéressant". Il convient donc de redoubler d'efforts pour aller chercher le candidat et leur présenter le projet.

4	Organiser des rendez-vous et des collaborations entre écoles et entreprises du territoire	2	En cours
---	---	---	----------

#### Description du projet

Le projet consiste en :

- l'organisation de rencontres entre écoles et entreprises du territoire (découverte de métiers, de processus de production, de cultures, de zones d'activités);
- la stimulation de collaborations consécutives entre ces deux types d'acteurs.

Le projet naît du constat du nombre important d'écoles et de jeunes à Neufchâteau tout comme du nombre important d'activités économiques diverses et qu'il est par conséquent de lier ces jeunes à leur territoire.  
Pour cette première année, la participation à la journée "Place aux Enfants" semblait être une bonne opportunité pour introduire cette action. En effet, cet événement permet à des milliers d'enfants chaque année de découvrir l'envers du décor quotidien des adultes en observant et en participant gratuitement aux activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive de leur commune. En outre, l'Accueil Temps Libre s'était inscrit au programme et avait besoin d'un relais pour fédérer les entreprises. L'ADL s'est donc jointe au projet  
L'ADL restera attentive aux opportunités qui pourront compléter cette action.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet impliquera les écoles dans le développement du territoire et enclenchera à ce sujet un dialogue écoles / entreprises.  
Il éclairera les jeunes sur les activités économiques et professions du territoire, éveillera leur curiosité, leur intérêt, suscitera éventuellement des vocations.

#### Public concerné

Les enseignants et les élèves des écoles du territoire.  
Les entreprises du territoire

#### Porteur du projet

Le service "Accueil Temps Libre" de la Commune de Neufchâteau

### Rôle de l'ADL

L'ADL jouera le rôle d'interface entre les entreprises locales et le service "Accueil Temps Libre" de la Commune. Elle proposera le projet aux entreprises et identifiera ainsi les partenaires potentiels. Elle en établira la liste et communiquera sur celles-ci. Elle veillera en outre à la bonne organisation des rencontres.

L'ADL organisera également un drink équitale en fin de journée (lien avec l'action Commune du Commerce équitale- Priorité 2 - Objectif 3 à moyen terme - Action 8)

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'Accueil Temps Libre de la Commune de Neufchâteau sera chargé de la coordination générale du projet. Il informera et invitera les écoles à participer à ces rencontres, gèrera les inscriptions. Il organisera également le planning de la journée.

### Grandes étapes de réalisation prévues

Opportunité saisie en 2015: participation à Place aux Enfants:

Etape 1 : cadrage du projet et répartition des rôles de chacun

Etape 2 : rencontre des acteurs économiques potentiellement concernés;

Etape 3 : établissement du répertoire des entreprises intéressées et transmission à l'Accueil Temps Libre;

Etape 4: rédaction d'une convention de partenariat entre l'Accueil Temps Libre, l'ADL et les entreprises (signée le 9 octobre 2015)

Etape 5 : recherche de bénévoles pour accompagner les groupes (par l'Accueil Temps Libre)

Etape 6 : communication (l'ADL est juste un relais)

Etape 7 : gestion des inscriptions (par l'Accueil Temps Libre)

Etape 8 : établissement du programme de la journée, formation des groupes;

Pour cette étape, le rôle de l'ADL a été de veiller à ce que les horaires et demandes particulières des acteurs économiques participants soient respectés.

Etape 9 : jour-J. L'ADL s'est assurée que les rendez-vous se déroulaient parfaitement, que les acteurs économiques étaient satisfaits. Elle fut également chargée du drink équitale de clôture.

Etape 10 : évaluation du projet.

### Résultat atteint

Pour cette première édition, 85 enfants ont participé à l'opération « Place aux Enfants ».

Au travers d'un ensemble de visites, les petits Chestrolais se sont partagés avec beaucoup de plaisir les nombreuses activités réparties dans plus de 20 ateliers différents.

Des programmes originaux, dynamiques et attractifs furent mis sur pied grâce à la collaboration de nombreuses entreprises qui ont ouvert leur porte aux enfants le temps d'un après-midi pour leur parler de leur métier, de leur passion et ainsi permettre aux jeunes de découvrir le monde quotidien des adultes et le travail en particulier qui leur est si peu familier.

Bénéficiant de l'accompagnement d'une vingtaine de bénévoles, les 85 enfants participants, sont devenus d'après leur propre choix, des acteurs et des observateurs de la vie économique de la commune.

Cette belle après-midi fut clôturée par un petit drink équitale en présence de tous les acteurs de la journée et des parents.

L'évaluation et les retours de tous les partenaires et les participants sont extrêmement positifs. Tous attendent avec impatience la prochaine édition.

### Obstacles rencontrés

Néant

5 Organiser un service d'accueil et l'accompagnement des candidats entrepreneurs et investisseurs

3

Permanente

### Description du projet

Le projet consiste en :

- l'aménagement et l'équipement d'un espace destiné à accueillir les entreprises (installées ou en voie de création) afin de répondre à leurs questions, les orienter vers des services appropriés;
- l'organisation d'une permanence de cet accueil;
- la publicité du service auprès de différentes cibles.

Le projet naît du constat qu'aujourd'hui personne sur le territoire n'est chargé spécifiquement de l'accueil de candidats entrepreneurs, investisseurs ou de porteurs de projets de nature économique. Des opportunités se perdent ainsi et une réputation négative se crée.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet aidera directement à l'accueil et l'installation de nouvelles activités sur le territoire et au développement, à l'expansion d'activités existantes, par conséquent il soutiendra la création d'emplois locaux.

#### Public concerné

Le projet vise trois types de publics :

- les entreprises déjà installées;
- les candidats entrepreneurs;
- les investisseurs potentiels.

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local, en partenariat avec la Commune et en coordination étroite avec des S.A.A.C.E telle que Challenge ou Créajob, l'ASBL Emploi Mode d'Emploi, d'autres structures accompagnant les porteurs de projet telle que l'UCM, la CCILB,... et Idelux.

#### Rôle de l'ADL

L'ADL aura la responsabilité d'organiser cet espace, de l'équiper, d'y rassembler de la documentation, de tenir la permanence, d'y dispenser une information ciblée.

Elle aura aussi la charge de faire connaître ce service, de le présenter en différents lieux, à différents organismes.

Elle devra aussi organiser la coopération avec les partenaires cités : elle renverra ses interlocuteurs vers eux et vers d'autres services et organismes appropriés. Elle sera donc un premier point d'accès et d'orientation vers les organismes d'accompagnement spécialisés.

Elle tiendra un registre des contacts ainsi établis, des demandes exprimées, des besoins rencontrés.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Accueillir les porteurs de projet envoyé par l'ADL et leur donner l'ensemble des renseignements nécessaires pour la création ou le développement de leur activité.

Il leur sera demandé de diriger vers l'ADL les demandes d'entreprises auxquelles ils ne peuvent répondre et de faire la promotion du service.

Il leur sera aussi demandé de notifier à l'ADL le suivi qu'ils auront accordé aux personnes que celles-ci leur aura envoyés.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

1/ Lieu d'accueil: les porteurs de projets sont reçus dans le bureau de l'ADL. Y est placé une table de réunion, autour de laquelle chacun peut prendre place. Un présentoir de brochures est également accessible aux visiteurs reprenant des informations liées au développement économique local, dont l'aide aux nouvelles entreprises ou aux entreprises en développement. - Accessible en continu du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h30 sur rendez-vous // A d'autres moment sur rendez-vous. - 2015

2/Accompagnement: régulièrement, l'ADL accueille des porteurs de projet qui souhaitent s'établir ou sont établis sur le territoire.

Les porteurs de projets viennent essentiellement à trois phases de la création de leur activité. 1ère phase: Naissance d'un projet. Au tout début, alors que le projet est encore très nébuleux, le porteur présente son idée et a besoin d'être écouté, rassuré et surtout guidé. L'éventail des services d'accompagnement leur est présenté. 2e phase:



Accompagnement d'une idée concrète. L'ADL fourni les informations aidant le porteur à concevoir son étude de marché. 3e phase: L'installation. L'ADL informe sur les primes et aides de Neufchâteau, mais aussi sur les cellules disponibles sur le territoire. Une fois le fois le porteur installé et devenu néo-entrepreneur, l'ADL a encore un rôle d'information sur les différents projets en cours, la mise en réseau avec les autres acteurs économiques du territoire et sa présentation dans les pages de l'ADL du bulletin communal.

Chaque porteur est unique. Chaque projet est unique.

3/ "Welcome Pack": afin d'accompagner au mieux un nouvel indépendant sur le territoire, l'ADL réalise des fiches thématiques informatives sur les différents besoins/problèmes/aspects que peut rencontrer un nouvel indépendant à Neufchâteau. Les thématiques vont de "Quelles sont les primes disponibles?" à "Comment gérer mes déchets" en passant par "Où trouver un guichet d'entreprise?". Ces fiches sont rédigées au fur et à mesure des besoins exprimés par les porteurs de projet - EN COURS

#### Résultat atteint

L'ADL a rencontré l'ensemble des partenaires afin d'orienter au mieux les porteurs de projets.

Une vingtaine de porteurs de projet ont été reçus par l'ADL. Certains d'entre eux sont aujourd'hui installés, d'autres sont accompagnés par une S.A.A.C.E, d'autres ont réorienté leurs projets.

#### Obstacles rencontrés

6 Etudier l'intérêt et la faisabilité d'un espace de co-working et, le cas échéant, mettre ce projet en œuvre

3

Terminée

#### Description du projet

Le projet consiste en :

- la conduite d'une étude de faisabilité (intérêt et besoin, localisation, équipement et coût) d'un espace de travail partagé permanent sur le territoire;
  - en fonction des résultats de l'étude, la création (aménagement, équipement), la promotion et la gestion de cet espace (calendrier d'occupation, perception des loyers).
- Le projet naît du constat que la conception de l'organisation du travail est occupée à évoluer, aidée par le développement des TIC et le souci de réduire les déplacements longs entre domicile et lieu de travail. La ville de Neufchâteau, par sa centralité, son accessibilité, sa concentration de services divers, se prête idéalement à l'accueil d'une cellule de travail partagé.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet concourra à la création d'activité économique sur le territoire en mettant à disposition d'une certaine catégorie de travailleurs (indépendants, télétravailleurs) un espace approprié à leur mode de fonctionnement. Ce faisant il captera ce public. Il favorisera aussi le lancement de projets naissants, en évitant à leurs porteurs un investissement immobilier lourd au démarrage. La présence et l'activité de ce public à Neufchâteau soutiendront en outre l'activité d'autres secteurs (services divers, restauration, etc.). Enfin, la rencontre, le dialogue, les échanges entre utilisateurs de l'espace engendrera probablement des idées d'activités ou services nouveaux.

#### Public concerné

Les indépendants "intellectuels", à titre principal ou complémentaire, les porteurs de projets neufs, les salariés pratiquant le télétravail, les entreprises intéressées à développer le télétravail.

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local, en partenariat avec la Commune et les opérateurs économiques (Idelux, Challenge, UCM, CCIL).

#### Rôle de l'ADL

L'ADL pilotera le projet. Elle sondera les opérateurs et les publics cibles, rédigera le cahier des charges de l'étude de faisabilité, dont la réalisation sera confiée à un prestataire extérieur. Elle sera par la suite en charge de la gestion pratique de cet espace (calendrier d'occupation, conventions avec les occupants, perception des loyers, supervision de l'entretien des locaux et matériel, etc.).

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Il sera demandé à la Commune de réserver un espace au projet. Aux opérateurs économiques il sera demandé d'aider à la promotion et à l'occupation de l'espace partagé (prospection). Aux entreprises du territoire, il sera demandé d'aider à son équipement et à son utilisation.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Etape 1 : sondage auprès des entreprises et des opérateurs économiques;  
Etape 2 : rédaction et lancement d'un cahier des charges pour une étude de faisabilité;  
Etape 3 : exploitation des résultats de l'étude : aménagement et équipement de l'espace;  
Etape 4 : promotion et location;  
Etape 5 : évaluation du projet.

#### Résultat atteint

Dès le Conseil d'Administration du 19/01/2015, il a été décidé de repousser ce projet de plusieurs mois afin d'observer l'évolution de l'espace co-working de Bastogne.

Toutefois, entre-temps, deux porteurs de projet, propriétaires de cellules commerciales du centre ville ont décidé de créer chacun un espace de bureaux partagés. Ceux-ci ouvriront très prochainement leur porte.

Par conséquent, le Conseil d'Administration estime qu'il n'est plus pertinent d'étudier l'intérêt et la faisabilité d'un troisième espace de co-working.

Néanmoins, l'un des porteurs de projet a souhaité bénéficier de l'aide de l'ADL pour la concrétisation de son projet.

Aide apportée :

- Conseil dans la rédaction d'un triptyque
- Conseil sur la manière d'atteindre le public cible
- Transmission d'un listing d'indépendants susceptibles d'être intéressés par l'espace de co-working
- Rédaction d'un article pour le bulletin communal pour promouvoir le concept des bureaux partagés.
- Post Facebook pour promouvoir le concept des bureaux partagés

#### Obstacles rencontrés

/

7

Concevoir avec la Commune et avec les acteurs locaux un régime d'aides et un "pack services" concurrentiels à destination des nouvelles entreprises

3

En cours

#### Description du projet

Le projet consiste en :

- l'établissement de la liste complète et détaillée de tous les services spécifiques qu'une entreprise en installation pourra trouver localement auprès de ses congénères : énergie, informatique, aménagement, intérieur et extérieur, de locaux, équipement et décoration de bureau, leasing voiture, recrutement ciblé de personnel, communication, logistique, restauration, etc.;

- la réflexion, avec les acteurs économiques et la Commune, de la nature, du montant et des conditions d'octroi d'une aide communale particulière à l'installation ou au développement d'une activité économique sur le territoire;
- la mise en forme - papier et numérique - de cette offre et de cette aide et sa diffusion auprès des candidats à l'installation;
- l'élaboration avec les entreprises prestataires de services d'offres conjointes préférentielles adressées aux entreprises prospectées ou en voie d'installation.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet renforcera la visibilité des entreprises locales, collective et individuelle, assoira leur mise en réseau, les conduira à davantage d'échanges et de collaborations entre elles. Il vise aussi à élargir le carnet de commande de chacune.

Il servira à mettre en évidence la dimension entrepreneuriale du territoire. Il positionnera également la Commune comme soucieuse de l'accueil et du développement d'activités économiques sur son territoire.

Il sera de nature à faciliter et accélérer l'installation de nouvelles entreprises.

#### Public concerné

Le public visé par le projet est double :

- les entreprises locales prestataires de services - élaborant l'offre;
- les entreprises candidates à une installation et les prospects de l'ADL comme des autres opérateurs de développement local, pouvant bénéficier de l'offre.

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL devra mobiliser, autour de ce projet, la Commune et les entreprises locales prestataires de services, obtenir de chacune des informations précises, mettre celles-ci en forme et les diffuser à bon escient.

Elle devra aussi essayer d'amener les entreprises en question à élaborer des offres spécifiques.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

La Commune sera nécessairement impliquée dans la réflexion sur l'aide communale à apporter aux entreprises.

Les entreprises locales prestataires de services devront communiquer les informations les concernant et, si possible, coopérer sur l'élaboration d'offres conjointes. Les opérateurs de développement seront invités à les relayer.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

A) Prime à l'installation d'un commerce

Etape 1 : analyser la prime à l'installation de commerce existante et réfléchir à des pistes d'amélioration

Etape 2 : réunir le Collège communal et le service finance de la commune afin de suggérer quelques améliorations à la prime à l'installation d'un commerce existante

Etape 3 : communication sur les aides communales disponibles

B) Pack Service

Etape 1: dresser un listing de contact par domaine d'activité permettant à chaque porteur de projet de trouver aisément le service dont il a besoin lors de son installation

Etape 2 : lister les besoins d'une entreprise à l'installation

Etape 3 : négocier avec les entreprises locales sur des offres conjointes préférentielles.

Etape 4 : évaluation du projet

#### Résultat atteint

A) La prime

Etape 1 : une analyse de la prime existante a été réalisée dans le courant du mois de février 2016. Par ailleurs, du benchmarking a également été réalisé pour étudier les aides disponibles dans d'autres communes et leurs points forts.

Etape 2 : dans le courant du mois de mars, plusieurs entrevues ont eu lieu entre l'ADL et le service Finance de la Commune. Une synthèse des analyses de l'ADL a été présentée. L'ADL a pris soin de proposer quelques modifications permettant de rendre la prime plus incitante. Ce projet est davantage détaillé dans l'action "Etablir le cadastre des commerces en fin de vie et organiser l'accueil des nouveaux commerçants" (Priorité 2, Objectif 1 à moyen terme)

Les modifications proposées ont été prises en compte et un avant-projet de règlement est proposé au Collège. Après validation, celui-ci sera soumis au Conseil communal.

Etape 3 : en attente d'adoption du règlement par le Conseil. Une fois adopté, une communication sera réalisée.

Le règlement sera diffusé via le "Welcome Pack" (voir action "Organiser un service d'accueil et l'accompagnement des candidats entrepreneurs et investisseurs"- Priorité 1, action 5 de l'objectif 3) ou sur simple demande. Par ailleurs, les structures d'accompagnement (Challenge, Créajob,...) seront aussi informées des aides communales disponibles aux porteurs de projet afin qu'ils puissent les en informer également.

B) Pack Service

Etape 1 : un listing de contact par domaine est à disposition de tout nouvel indépendant sur simple demande.

Etape 2 : cette partie n'a pas encore été entamée

Etape 3 : cette partie n'a pas encore été entamée

Évaluation du projet : non entamée

### Obstacles rencontrés

/

8

S'associer à Idelux pour la prospection d'entreprises à installer sur les PAE gérés par l'Intercommunale

3

En cours

### Description du projet

Le projet consiste en :

- l'établissement d'une collaboration structurée et suivie avec l'Intercommunale de développement économique durable de la province de Luxembourg (Idelux) pour cibler et attirer localement des entreprises et initiatives entrepreneuriales concordant avec le profil et le projet du territoire.

Cette collaboration consistera en :

- une définition des cibles (secteurs, régions et pays, types d'entreprises);
- un échange d'informations et de contacts ;
- des réunions régulières de suivi et évaluation du projet.

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet aidera à remplir, au mieux les intérêts des entreprises et du territoire, les zones d'activités économiques existantes et en voie de développement et équipement (Longlier, extension de Molinfaing).

Il sera donc un vecteur de création d'activités et d'emplois. Il aidera à densifier et renforcer la base économique du territoire.

Il permettra d'étoffer la liste des contacts entreprises de l'ADL et de ne négliger aucune opportunité. Il servira aussi à installer la réputation du territoire dans des cercles nouveaux.

### Public concerné

Le public concerné est double :

- d'une part Idelux elle-même, dans ses différents services : prospection, animation économique, centre d'innovation, etc.;
- d'autre part les entreprises prospectées.

### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local, avec l'accord et le soutien de la Commune, portera le projet.

### Rôle de l'ADL

L'ADL aura la responsabilité d'élaborer et de proposer le cadre, les règles et le modus operandi du partenariat avec Idelux.

Elle sera aussi chargée de faire vivre ce partenariat, en tenant à jour le répertoire des contacts, en organisant les réunions d'échanges et de suivi avec Idelux.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

La Commune aura à soutenir le projet et à intercéder au besoin auprès d'Idelux. Idelux aura à s'impliquer dans ce projet, à partager des informations, à informer du suivi de certains contacts.  
Il est important de signaler que l'idée de ce partenariat a été avancée par un représentant d'Idelux lors d'une consultation des opérateurs de développement, tenue le 28/06/2012.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Etape 1 : rencontre entre Idelux et l'ADL - Identification des besoins  
Etape 2 : cadrage du projet  
Etape 3 : mise en place  
Etape 4 : évaluation  
Des réunions de suivi et d'échange entre Idelux, la Commune et l'ADL seront régulièrement organisées afin d'assurer un suivi des projets mis en place en partenariat, échanger des informations, faire part des nouveaux besoins éventuels et faire naître au fil du temps de nouveaux projets.

#### Résultat atteint

Une première rencontre a eu lieu avec un collaborateur d'Idelux le 3 février 2016 afin de mettre en place un partenariat.

Voici les idées qui ressortent de cet entretien :

- Collaboration entre l'ADL et Idelux pour la création d'une plaquette commerciale "Investir à Neufchâteau" ayant pour objectif la prospection d'entreprises, d'indépendants pour les parcs d'activités et le centre ville.

La plaquette est en cours de finalisation. Les beaux jours pour prendre de nouveaux clichés de la ville et des parcs.

Ce projet sera davantage développé dans la fiche action "Établir le cadastre des commerces en fin de vie et organiser l'accueil de nouveaux commerçants"

- Invitation de l'ADL au rendez-vous du "Club d'entreprise" du parc d'activités économiques de Semel
- Échanges d'informations et de contacts (listing contacts et accompagnement des candidats potentiels)
- Étudier l'intérêt d'organiser une journée "visites entreprises" au sein des parcs d'activités économiques

#### Obstacles rencontrés

/

#### 4.2.1.1.2. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

##### Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Aider à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi locaux	Supprimé

##### Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Conformément à la notification d'agrément, l'objectif a été supprimé. En effet, les collaborations avec le Forem pour des actions ciblées ainsi que l'incitation et l'aide aux entreprises locales pour organiser des stages ne relèvent pas des missions des ADL. Par ailleurs, cet objectif correspond davantage aux compétences du Plan de Cohésion Sociale de Neufchâteau qui met en œuvre différents projets d'aide à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

2	Accrocher économiquement les jeunes au territoire	En cours
---	---	----------

**Actions :**

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Organiser sur le territoire, en partenariat avec le Forem, certaines actions ciblées de sensibilisation et information à destination des demandeurs d'emploi	1	Supprimée

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?**

Conformément à la notification d'agrément, l'action a été supprimée. En effet, les collaborations avec le Forem pour des actions ciblées ainsi que l'incitation et l'aide aux entreprises locales pour organiser des stages ne relèvent pas des missions des ADL. Par ailleurs, cet objectif correspond aux compétences du Plan de Cohésion Sociale de Neufchâteau qui met en œuvre différents projets d'aide à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

2	Organiser avec les entreprises locales des mises en situation réelle d'entretien d'embauche	1	Supprimée
---	---	---	-----------

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?**

Conformément à la notification d'agrément, l'action a été supprimée. En effet, les collaborations avec le Forem pour des actions ciblées ainsi que l'incitation et l'aide aux entreprises locales pour organiser des stages ne relèvent pas des missions des ADL. Par ailleurs, cet objectif correspond aux compétences du Plan de Cohésion Sociale de Neufchâteau qui met en œuvre différents projets d'aide à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

3	Réunir en une plateforme locale à vocation économique des représentants des jeunes, des entreprises et des écoles	2	Prévue mais non entamée
4	Organiser un « job day » local et une bourse aux jobs d'étudiants	2	Prévue mais non entamée
5	Inciter et aider les entreprises locales à organiser des stages	2	Supprimée

**Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?**

Conformément à la notification d'agrément, l'action a été supprimée. En effet, les collaborations avec le Forem pour des actions ciblées ainsi que l'incitation et l'aide aux entreprises locales pour organiser des stages ne relèvent pas des missions des ADL. Par ailleurs, cet objectif correspond aux compétences du Plan de Cohésion Sociale de Neufchâteau qui met en œuvre différents projets d'aide quant à l'organisation de stages en entreprise.

6	Inviter divers organismes d'information et de sensibilisation (aux métiers, à l'esprit d'entreprendre, etc.) à décliner localement leurs actions	2	Prévue mais non entamée
---	--	---	-------------------------

**4.2.1.1.3. Objectifs et actions à long terme (10 ans)**

**Objectifs :**

N°	Intitulé	Statut
1	Réfléchir et préparer le développement économique futur du territoire	En cours

**Actions :**

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Revitaliser la "Charte de développement économique du Centre Ardenne" autour d'une démarche prospective	1	Prévue mais non entamée
2	Construire des scénarios de développement en envisageant leurs coûts et impacts	1	Prévue mais non entamée
3	Organiser du "Benchmarking" dans des territoires comparables	1	Prévue mais non entamée

**4.2.1.2. Priorité 2**

2 **Démontrer et renforcer l'attractivité nouvelle de Neufchâteau auprès de différents publics, renforcer et étendre sa capacité polarisatrice sur différents plans et de différentes manières, sans rien renier de son passé**

**4.2.1.2.1. Objectifs et actions à court terme (3 ans)**

**Objectifs :**

N°	Intitulé	Statut
1	Étendre la réputation du territoire par une programmation événementielle plus unitaire, soutenue par une communication moderne, ciblée et multiforme	En cours
2	Amplifier la vie en ville, améliorer la visibilité et l'accessibilité du commerce afin de faire davantage pôle et d'y drainer des publics supplémentaires	En cours
3	Créer et diffuser une image de marque caractéristique et distinctive de Neufchâteau	En cours
4	Améliorer l'accessibilité aux commerces en développant la mobilité dans le centre-ville, ainsi qu'entre les différents pôles	En cours

**Actions :**

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Réunir en une plateforme événementielle les "producteurs d'animations et événements" locaux, afin de fixer une ambition commune, coordonner les actions existantes et en faire naître de nouvelles	1	En cours

**Description du projet**

Le projet consiste en :

- 1/l'identification et la réunion, en plateforme, de l'ensemble des "producteurs", privés et publics d'événements sur le territoire de Neufchâteau;
- 2/l'organisation au sein de cette plateforme d'une réflexion sur les objectifs, les cibles, les moyens, les faiblesses et atouts de l'événementiel existant;
- 3/l'instauration d'un principe de coordination des producteurs d'événements et la recherche de modalités de coopération : calendrier et promotion communs, mutualisation des ressources, entraide;

4/ l'organisation d'un événement collectif et fédérateur d'ampleur (et la recherche des moyens nécessaires à sa réalisation), au départ d'expériences réussies. Cet événement est la Fête Gauloise.

Ce projet est fondé sur un double constat :

1/ d'une part l'existence actuelle d'une série d'événements intéressants, mais isolés, épars, aux moyens et à la communication faibles;

2/ d'autre part l'importance cruciale de disposer d'une programmation événementielle de qualité et régulière pour asseoir largement une réputation positive de Neufchâteau, auprès de sa population comme de l'extérieur.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

1/ Ce projet étendra la portée des manifestations et événements du territoire, ce qui se traduira par une augmentation de la fréquentation et de la consommation locale. Les secteurs Tourisme, Commerce et Horeca en seront les premiers bénéficiaires.

2/ Il aidera à propager une image soignée et vivante du territoire.

#### Public concerné

Le public concerné est double, d'une part les producteurs d'événements (association des commerçants, Centre du lac, acteurs culturels et touristiques, associations locales et extérieures, etc.) et d'autre part le public des événements (habitants, touristes, festivaliers, habitants des communes voisines, etc.).

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local en partenariat avec

- l'ensemble des producteurs d'événements situés sur le territoire communal
- les services communaux ayant un lien avec la programmation événementielle.

#### Rôle de l'ADL

L'ADL participe à l'animation de la plateforme existante avec l'ensemble des associations de Neufchâteau. L'ADL doit l'amener à formuler une ambition et des objectifs communs, l'aider à les réaliser.

L'ADL initie et participe à un "Comité Agenda" avec les services communaux ayant comme fonction de créer, organiser, collaborer ou diffuser tout événement sur le territoire communal et participe à répondre aux besoins exprimés par ce comité ou par les associations.

L'ADL fait partie du Comité de Pilotage de l'évènement "Fête Gauloise", elle apporte son expertise et son aide, mais n'organise pas l'évènement.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Chaque association doit fournir à l'ADL ses coordonnées de contact, ainsi que transmettre les informations relatives à tout changement dans ces coordonnées.

Ensuite, il est important que chacune d'elles prennent part aux différentes réunions et participent à la construction de

1/ la réflexion quant aux objectifs, aux cibles, aux moyens, aux faiblesses et atouts de l'évènementiel existant;

2/ l'élaboration des objectifs de la plateforme événementielle;

3/ l'organisation et l'animation de l'évènement fédérateur, la Fête Gauloise.

Il est attendu des services communaux ayant un lien avec la programmation événementielle de

1/ transmettre les informations liés aux événements à tous les membres du "comité agenda"

2/ de participer à la rédaction d'un document reprenant les différentes modalités à remplir pour organiser un événement avec succès, le "Welcome Pack Association".

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Plateforme événementielle:

1/ Première réunion tenue en janvier 2016 : présentation de l'ADL et des objectifs du projet de plateforme événementielle.

2/ Organiser une deuxième réunion avec des objectifs plus concrets et notamment présenter le "Welcome Pack Association" afin qu'il y soit critiqué.

Comité agenda:



1/ Première réunion tenue en janvier 2016 - création d'un agenda commun interne à la commune et décision de rédiger un document aidant à l'organisation d'un évènement "Welcome Pack Association".

2/ Rédaction en cours

3/ Rassemblement des documents de chacun

4/ Évaluation du "Welcome Pack Association" par la plateforme événementielle

5/ Publication du "Welcome Pack Association"

Fête Gauloise:

1/ Création d'un comité de Pilotage

2/ Redéfinition de l'évènement "Fête Gauloise" afin qu'il fasse davantage pôle

3/ Participation aux différentes réunions du Comité de Pilotage pour l'organisation de la fête: lien avec les acteurs tant du monde économique, que du monde associatif/ attention portée sur la communication et au respect de la ligne de conduite fixée.

### Résultat atteint

Pour le Comité Agenda: Welcome Pack en partie rédigé

Fête Gauloise: Mise en place en cours

Plateforme: Première réunion faite

### Obstacles rencontrés

Peu d'associations répondent présentes aux sollicitations de l'ADL.

2

Créer, avec la plateforme événementielle, un ensemble d'outils de communication "que faire, que découvrir, où se rencontrer à Neufchâteau,..." de différentes natures (Web, papier, panneaux), qui organise et diffuse efficacement l'information du territoire vers différentes cibles

1

En cours

### Description du projet

Le projet consistait initialement en :

1/ la création, en partenariat avec les acteurs locaux concernés, d'une batterie d'outils de communication modernes, adaptés à différentes cibles, mettant en valeur les atouts, ressources, rendez-vous du territoire.

Une attention extrême sera portée au contenu des messages (qualité, cohérence, justesse), mais aussi aux supports (variété, contemporanéité).

Ce projet complète de manière très opérationnelle le projet de "plateforme événementielle", mais sera aussi au service de toutes les autres actions de l'ADL.

Il est fondé sur un double constat :

1/d'une part une méconnaissance générale du territoire et des initiatives qu'il héberge ou génère;

2/d'autre part l'influence décisive des nouveaux médias et supports de communication dans l'organisation de certains pans de la vie des gens (choix de consommation, de sortie, de destination touristique, etc.).

Cependant, depuis la rédaction du plan d'action initial, de nombreux outils ont été créés et des services mis en place. Le projet consistera davantage en l'analyse des outils existants, ou sur le point d'exister, et en leur amélioration.

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet doit aider à l'amélioration de la visibilité d'une série d'actions et d'acteurs locaux. L'impact doit en être une réputation et une fréquentation accrues du territoire et de ses rendez-vous, par différents publics, et la propagation d'une image de modernité.

Par ailleurs, ce projet devrait devenir un argument supplémentaire afin d'inciter à l'installation de porteurs de projet.

Il devra aider à capter et orienter certains publics vers des secteurs et des initiatives culturelles, sportives, associatives, mais aussi économiques.

### Public concerné

Plusieurs publics sont visés :

- les habitants du territoire;

- la jeunesse;
- les habitants des communes voisines;
- les touristes et visiteurs extérieurs;
- les porteurs de projet (candidats entrepreneurs, investisseurs, etc.).

#### Porteur du projet

L'Office du Tourisme, en partenariat avec l'Agence de Développement Local, le Centre Culturel et l'EPN.

#### Rôle de l'ADL

1/L'ADL aura la responsabilité de collecter auprès de ses différents groupes de référence (plateforme événementielle, réseau des acteurs économiques) les besoins, desideratas et idées en matière de communication (contenu et support), puis de les synthétiser.

2/Elle devra aussi être force de proposition et de conseil en la matière.

3/Elle devra, en collaboration avec ses partenaires et les compétences de chacun, assurer la mise en forme des messages et la conception des outils.

4/Elle veillera, en collaboration avec ses partenaires et les compétences de chacun, également à leur mise à jour régulière. En fonction de ses compétences internes, elle s'appuiera peu ou prou sur des professionnels de la communication.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'Office du Tourisme est chargé dans ses missions de réaliser différents supports de communication moderne et efficace. Il envoie une newsletter événementielle chaque semaine. Par ailleurs, il alimente l'agenda du site internet de la Commune, ainsi qu'une page Facebook dédiée au tourisme et aux activités à réaliser à Neufchâteau. L'Office du Tourisme est donc le coordinateur de l'ensemble des manifestations de la Commune. Ce service est en train de mettre à jour différentes fiches "Ma Commune" qui répondent, en version papier, à certains besoins et questions des citoyens, touristes et investisseurs. Dans, ce cadre, l'ADL a apporté son expertise pour les fiches économiques.

Le Centre Culturel anime également une page Facebook relayant toutes les activités culturelles de la Commune.

L'EPN se charge de la réalisation d'un tout nouveau site internet communal modernisé.

D'autres acteurs "événementiels" du territoire ont une communication moderne et efficace, notamment, l'Asbl Le Centre du Lac, qui anime une newsletter et une page Facebook sur les événements sportifs de la Commune.

Notons également que la Commune dispose d'un écran géant, géré en partenariat avec l'Asbl Les Amis du Château qui permet également une diffusion événementielle.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

1/ Analyser les modes de communication événementielle possibles sur le territoire de la Commune et alentours, et en réaliser un compte-rendu.

2/ Interroger, au sein de la plateforme événementielle et au-delà, les producteurs d'événements sur leurs besoins en terme de communication.

3/ Répondre à leurs besoins, en collaboration avec le "Comité Agenda" et tout autre service ou partenaire qui pourrait être utile.

4/ Tout au long de ce processus, veiller au respect d'un message commun lié à la définition de l'image de la Commune à définir selon les actions 7 et 8 de l'objectif 3 de la priorité 2.

#### Résultat atteint

Non encore atteint

#### Obstacles rencontrés

Il est important de définir l'image avant d'avancer trop rapidement dans cette action. De plus, d'autres services ont entrepris cette action. L'ADL doit plutôt tenir un rôle de moteur et de "surveillance" quant au respect de l'image à définir.

3 Coordonner les acteurs du commerce autour d'actions collectives ciblées telles que « prix diminués », « happening »,...

2

En cours

### Description du projet

Le projet consiste en :

- 1/ la réunion et la coordination des acteurs commerciaux de tout le territoire;
- 2/ la définition d'actions communes de promotion commerciale (opération "prix réduits", habillage des commerces ou de la ville, happening, etc.);
- 3/ l'organisation de ces actions;

Le projet est fondé sur trois constats majeurs :

- 1/ l'importance cruciale des secteurs commerce et HoReCa pour le développement du territoire à divers points de vue (emploi, attractivité), mais aussi leur faiblesse;
- 2/ l'absence d'interconnaissance et de coopération entre les acteurs de ces secteurs;
- 3/ une pluricentralité et une configuration des lieux propices à la visibilité des initiatives.

### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet donnera une visibilité d'ensemble au secteur du commerce local et le distinguera en Centre-Ardenne. Relayé médiatiquement, il attirera ou retiendra à Neufchâteau une clientèle plus large que l'actuelle, en provoquant et maintenant éveillé son intérêt.

### Public concerné

Les consommateurs du territoire et des communes voisines, les clientèles touristiques et affaires.

### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local, en partenariat avec la Commune et des représentants des différentes zones de commerce.

### Rôle de l'ADL

L'ADL aura à organiser le dialogue, à créer la confiance entre les commerçants des différentes zones. Elle devra animer le processus de concertation qui amènera à la définition des actions. Elle assurera la supervision de l'organisation des actions, la coordination avec les services communaux ainsi qu'un relais médiatique. Elle organisera une mesure d'impact des actions menées.

### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les groupements existants mobiliseront leurs membres. Les commerçants participeront aux actions et à leur organisation selon leur possibilité. La Commune apportera une aide logistique. Les autres opérateurs relayeront les actions médiatiquement.

### Grandes étapes de réalisation prévues

1/ Entrer en contact avec les commerçants, apprendre à se connaître et créer une relation de confiance.

Suite à quelques conversations avec un échantillon de commerçants ainsi qu'avec la représentante de l'Association des commerçants et l'autorité communale, il est clairement apparu qu'une demande était présente pour réintroduire la braderie de juin à Neufchâteau. L'ADL a souhaité prendre en charge cet événement avec comme sous-objectifs a) rencontrer tous les commerçants b) rassembler les commerçants du centre-ville et de Semel autour d'un même projet c) redonner une image commerçante à Neufchâteau.

L'ADL est partie à leur rencontre pour leur proposer le projet. Celui-ci a remporté un succès auprès des commerces du centre-ville, moins de Semel. Cependant, les commerçants ont été reconnaissants pour cette organisation, et ont demandé à réorganiser cette braderie de manière annuelle.

2/ Cette première rencontre a créé un premier lien qui fut consolidé par une réunion spécifique à la problématique commerciale de Neufchâteau, ainsi qu'à la proposition d'un nouveau projet, cette fois un peu plus original pour notre petite ville. L'ADL a proposé aux commerçants de participer au Sunday Shopday. Cet événement a pour objectif d'ouvrir les commerces d'un lieu (ville ou centre commercial) tout un dimanche. L'écrasante majorité d'entre eux se sont montrés réceptifs à la proposition et ont ouvert leur

porte le dimanche 04 octobre 2015. Ce fut un évènement festif où l'ADL souhaitait amener la culture et le fun dans les commerces. L'ADL a donc établi plusieurs partenariats pour l'occasion avec par exemple une troupe de théâtre qui a proposé des saynètes dans plusieurs commerces ou le Club Canin Chestrolais qui a fait deux shows de dressage sur la place, mais aussi un immense jeu de piste conduisant les joueurs à découvrir les commerces. Le temps n'était malheureusement pas de la partie ce jour-là, mais la majorité des commerçants ont exprimé leur désir de réitérer leur participation au Sunday Shopday 2016.

3/ Ces deux évènements commerciaux ont donc revu le jour grâce à l'ADL, en association avec la Ville et l'Association des commerçants. Pour l'année 2016, et les suivantes, l'Association des commerçants va porter le projet, et l'ADL deviendra alors un soutien. Par ailleurs, l'ADL tient déjà un rôle de soutien/conseil auprès de l'Association des commerçants et l'accompagne dans ses activités déjà existantes telle que la Saint-Nicolas des Commerçants.

4/ En parallèle, et toujours dans l'objectif de coordonner les acteurs du commerce autour de projets communs, l'ADL a participé à l'organisation d'un nouveau concours communal "Vitrines et Façades illuminées" pour les fêtes de fin d'année. Son rôle était de contacter les commerçants pour leur faire part de l'existence du concours, ainsi que de rassembler les candidatures et un jury pour la catégorie commerce. Il a également été demandé à la Commune que les lots pour les gagnants de la catégorie "particulier" soient composés de bon-cadeaux ou cadeaux issus de tous les commerces de détail de la commune.

5/ Pour les fêtes de fin d'année, l'ADL a souhaité faire une petite action sur les réseaux sociaux. Cette action "Vos Cadeaux, trouvez-les à Neufchâteau" consistait à publier des photos de cadeaux de fin d'année que l'on peut trouver à Neufchâteau.

#### Résultat atteint

1/ L'ADL a fait la rencontre d'une très grande partie des commerçants et Horeca et a eu l'occasion de leur expliquer les missions de l'ADL et d'écouter leurs besoins et recommandations.

2/ Les deux évènements ont rencontré une adhésion importante de la part des commerçants. Cependant, nous remarquons que la fracture entre le centre-ville et Semel est toujours présente et qu'il faudra davantage de travail, d'autres projets pour, non pas les réunir, mais qu'ils travaillent ensemble.

3/ Les résultats en terme économique furent ressentis différemment selon les secteurs d'activité et leur positionnement géographique en ville. Certains commerces ont eu une augmentation de fréquentation/de chiffre d'affaire, d'autres non. Mais le plus important est que les débriefings des deux évènements ont montré qu'ils étaient majoritairement partant pour continuer les deux évènements commerciaux phares à Neufchâteau: la braderie de juin et le Sunday Shopday.

4/ La majorité des commerçants a trouvé que fédérer tout le monde autour d'un concours afin d'améliorer l'esprit de fête au travers des vitrines étaient plutôt motivant et bienvenue.

5/ Cette toute petite action a eu un très beau succès et les commerçants étaient très contents de cette initiative et de la promotion de l'achat local véhiculé à un moment clé en matière d'achat.

#### Obstacles rencontrés

1/ Coupure entre le centre ville et le zoning de Semel

2/ Mauvais temps pour le Sunday Shopday

4 Coordonner les acteurs du commerce et en particulier du secteur Horeca afin d'organiser des "Rôles de Garde"

2

En cours

#### Description du projet

Le projet consiste en la coordination des acteurs économiques, et en particulier l'Horeca sur un "rôle de garde".

Le projet est fondé sur le constat majeur de l'importance cruciale des secteurs commerce et HoReCa pour le développement du territoire à divers points de vue (emploi, attractivité), mais aussi leurs faiblesses. Certains jours, ou à certains moments de

l'année, aucun restaurant n'est ouvert sur l'ensemble du territoire. Certains secteurs, sont plus problématiques que d'autres. Par exemple, les boulangeries. A certains moments, aucune n'est ouverte.

De plus, il y a souvent très peu de communication entre commerçants d'un même secteur. Cela provoque quelques embarras en cas de fermeture exceptionnelle.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'action "rôle de garde" garantira une permanence de l'ouverture de commerces importants pour le public "affaires et tourisme", mais aussi pour les citoyens.

En conséquence, ce projet contribuera à une augmentation du chiffres d'affaires des secteurs "commerce et HoReCa", de leur capacité d'embauche (employés, stagiaires, étudiants).

#### Public concerné

Les consommateurs du territoire et des communes voisines, les clientèles "touristique et affaires".

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL aura à organiser le dialogue, à créer la confiance entre les commerçants. Elle devra animer le processus de concertation qui amènera des propositions concrètes. Elle assurera la supervision de l'organisation des solutions, la coordination avec les services communaux. Elle organisera une mesure d'impact des solutions mises en place.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Participer à la concertation.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Rencontrer les restaurateurs et les boulangers de notre commune, leur expliquer les missions de l'ADL.
- 2/ Écouter leurs demandes, leurs besoins et leur proposer les actions figurant dans le programme de l'ADL, dont le "rôle de garde".
- 3/ Leur proposer de participer aux actions initiées de manière supra-communale.
- 4/ Participer à la concertation sur l'action "rôle de garde"

#### Résultat atteint

L'ADL est en train de rencontrer un à un les restaurateurs et boulangers du territoire.

#### Obstacles rencontrés

1/ Les restaurateurs et boulangers éprouvent d'énormes difficultés à participer tous ensemble aux réunions à cause de leurs horaires de travail propres à chacun. Nous devons donc les rencontrer un à un et prendre le temps de discuter avec chacun d'eux. Ce travail est en cours, mais n'est pas encore terminé.

5	Organiser des « midis de Neufchâteau - commerce, culture et sport » à destination des personnes qui y travaillent ou s'y forment	2	Supprimée
---	--	---	-----------

#### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée ?

Conformément à la notification d'agrément, l'action a été supprimée. En effet, ce projet présente peu de finalité économique.

Par ailleurs, les commerces en centre-ville sont essentiellement tenus par des indépendants seuls à qui on ne peut décemment demandé d'ouvrir non-stop. Aucun d'entre eux n'éprouve le besoin, ni la volonté de le faire.

En ce qui concerne l'animation, le Centre Culturel, l'Office du Tourisme ou bien encore le PCS pourraient s'en charger si une demande se fait réellement sentir.

6	Créer un système de chèques-commerces local	2	En cours
---	---	---	----------

#### Description du projet

Le projet des chèques-commerces a atteint une très grande visibilité et légitimité un peu partout en Wallonie.

Le Comité de Pilotage, ayant connaissance de l'existence de ce système, a rapidement pris conscience de l'impact positif de ce projet pour le commerce chestrolais qui est en partie en perte de vitesse.

Ce projet, consistant en la conception et en la diffusion de chèques à usage limité aux commerces du territoire partenaires du projet, comporte différentes phases qui ont été mises en application dans le courant des années 2015 et 2016. Celles-ci vous seront décrites dans les lignes qui suivent.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

1/ Investir dans les commerces locaux et encourager à la consommation locale

Ce projet concentrera des achats sur les commerces du territoire, leurs permettra une plus grande visibilité, d'attirer ou de fidéliser une clientèle et augmentera d'autant leur chiffre d'affaire. Nous pouvons espérer que les répercussions positives à long terme pourront permettre aux commerçants, souvent seule, d'engager du personnel pour les aider.

2/ Fédérer les commerçants autour d'un projet et envisager des actions futures

Ce projet permettra aussi une mise en réseau des commerçants affiliés qui auront la possibilité de se fédérer autour d'un projet commun et d'apprendre à se connaître davantage. Le réseautage entre commerces est un vecteur d'augmentation des compétences de chacun, de spécialisation, de coopération et a donc, comme possibilité, d'augmenter la rentabilité des commerces. Ces répercussions positives peuvent également générer une augmentation de l'emploi dans les commerces.

Au delà de l'augmentation possible des emplois dans les commerces existants, une entité commerciale où les commerçants se connaissent et travaillent ensemble crée une émulation positive ayant comme conséquence d'être un argument de poids supplémentaire pour la création de nouveaux commerces sur le territoire.

#### Public concerné

Les commerçants, restaurateurs et producteurs qui accepteront les chèques.

Les citoyens qui achèteront ou recevront les chèques.

Les clients du territoire qui achèteront ou recevront les chèques.

La commune qui distribuera des chèques (primes, cadeaux,...).

Les entreprises du territoire qui offriront les chèques.

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local est porteur du projet, en partenariat avec la Commune et l'Association des commerçants.

#### Rôle de l'ADL

Les rôles de l'ADL ont été:

1/ De cadrer le projet à soumettre et à valider par le C.A. de l'Asbl.

2/ De gérer les relations avec la Commune pour la création/transformation de primes.

3/ De réunir et animer un groupe de travail composé de commerçants.

4/ De faire valider les propositions du groupes de travail par le C.A. de l'Asbl.

5/ De concevoir les chèques.

6/ De prospecter et convaincre les commerçants, restaurateurs et producteurs de participer à l'action.

7/ De communiquer (interne/externe) sur l'action.

8/ De pérenniser l'action en préparant sa reprise par une autre entité.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

La Commune a octroyé une nouvelle prime de fréquentation du parc à conteneurs à la population entièrement constituée de chèques-commerces.

L'Association des commerçants a participé au démarchage et à convaincre les commerçants de participer à l'action.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

1/ Faire connaissance avec les commerçants et acquérir une certaine légitimité à leurs yeux par des actions ponctuelles ciblées (action n°3) - Juin et Octobre 2015

- 2/ Réaliser du benchmarking. Rédiger un état des lieux des chèques-commerces en Wallonie et un mode d'emploi des chèques-commerces à destination du Collège et du futur C.A. de la future Asbl - Avril 2015
- 3/ Réunir les commerçants pour discuter des projets commerciaux envisagés par l'ADL, dont les Chèques-Commerces et leur proposer de faire partie d'un groupe de travail pour proposer les différentes caractéristiques du projet Chèques-Commerces - Septembre 2015
- 4/ Réaliser un cadrage du projet en suivant les recommandations fournies lors de la formation ADL d'octobre 2015 - Octobre/Novembre 2015
- 5/ Valider le cadrage par le C.A. de l'Asbl - Janvier 2016
- 6/ Réunir le groupe de travail - Janvier 2016
- 7/ Réunir le C.A. pour valider les propositions du groupe de travail - Février 2016
- 8/ Organiser une réunion plénière d'information à destination des acteurs économiques de Neufchâteau - Février 2016
- 9/ Contacter et démarcher l'ensemble des "commerces-cibles" de l'action "Chèques-Commerces" - Février et Mars 2016
- 10/ Réaliser le travail technique (graphisme, commandes, ...) des chèques-commerces - Février-Mars 2016
- 11/ Préparer les "semaines de lancement" - Mars-Avril 2016
- 12/ Assurer la communication, tant en interne qu'en externe - Mars - Avril 2016
- 13/ Lancement des chèques-commerces entre le 18 et le 30 avril 2016
- 14/ Pérennisation du projet et préparation à la remise du projet à une autre entité - Avril 2016 à Avril 2018
- 15/ Evaluation - Avril 2017

#### Résultat atteint

Il est encore trop tôt pour évaluer ce projet sur notre territoire, cependant, un très fort taux d'affiliation des commerçants est remarqué.

#### Obstacles rencontrés

Aucun.

7	Organiser une enquête sur l'image perçue de Neufchâteau	3	En cours
---	---	---	----------

#### Description du projet

Le projet est le paramétrage et la réalisation d'une enquête sur l'image actuelle perçue de Neufchâteau auprès de différents publics cibles.  
Le projet naît du constat d'un déficit d'image du territoire, préjudiciable au développement de son attractivité dans une région concurrentielle.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Cette action est une première étape de la définition d'une nouvelle image de Neufchâteau. Cette dernière aidera les acteurs et opérateurs locaux à mieux cibler, argumenter leurs actions et manifestations, à contrer certains a priori négatifs. Il en résultera une affluence plus grande, soutien et garant du développement de l'attractivité et de l'activité locale.

#### Public concerné

Deux publics sont concernés :

- 1/ les publics sondés : les habitants, les jeunes, les touristes, les chalands;
- 2/ les "exploitants" de l'image du territoire : la Commune, les opérateurs économiques, touristiques et culturels, les commerçants et restaurateurs

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL aura la responsabilité d'organiser l'enquête en fonction des budgets disponibles et des études déjà commandées par la Commune.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Les partenaires sont encore à définir

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Analyse des résultats des précédentes études commandées par la Commune.
- 2/ Rédiger un cadrage en fonction de ces résultats et des budgets/financements disponibles. Ce cadrage devra répondre à de nombreuses questions dont la forme de l'enquête, le public cible de l'enquête, le contenu de l'enquête, le planning, ...
- 3/ Construction et mise en place de l'enquête proprement dite.
- 4/ Analyse des résultats

#### Résultat atteint

/

#### Obstacles rencontrés

Obtenir les résultats des études antérieures demande beaucoup de patience. Par ailleurs, au moins deux études ont déjà été réalisées sur subsidie, et celles-ci ont une thématique fort circonscrite, utiles à notre image, mais pas complète.

8 Organiser un processus de définition et diffusion d'une image de marque attractive

3

En cours

#### Description du projet

Le projet consiste en

- 1/ le paramétrage et la conduite d'une démarche participative et fédératrice locale autour de l'image du territoire à promouvoir;
- 2/ la construction de cette image et d'un slogan associé;
- 3/ leur traduction en objets graphiques et médiatiques, la diffusion de ceux-ci par différents canaux vers différentes cibles.

Le projet naît du constat énoncé ci-avant (déficit d'image) mais aussi du constat de l'importance croissante du marketing territorial dans un projet global de développement local.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce projet créera le message qui permettra de positionner fortement Neufchâteau en Centre Ardenne et de le faire rayonner au-delà.

Cette image et ce slogan clairs et distinctifs aideront les acteurs et opérateurs locaux à capter des cibles qui, par une fréquentation accrue de sites, activités, manifestations, commerces, entreprises de Neufchâteau, renforceront le développement socio-économique du territoire.

#### Public concerné

Deux publics sont concernés :

- 1/ les partenaires de la construction de l'image : représentants de catégories d'habitants (CLDR, Commissions des aînés et des jeunes), des associations, des opérateurs de développement;
- 2/ les cibles de l'image nouvelle : les touristes, les entrepreneurs, les chalands, les habitants.

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local, en partenariat avec la Commune et les différents opérateurs locaux.

#### Rôle de l'ADL

L'ADL aura la responsabilité de superviser l'organisation du processus dans son ensemble, du choix du prestataire à la diffusion des résultats.

Elle devra également établir l'articulation entre ce projet et l'ensemble des autres projets où l'image aura un impact majeur.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Le rôle de l'agence sera de définir l'image nouvelle et forte, ainsi que le slogan. L'ensemble des autres acteurs devront s'approprier l'image au moment de sa diffusion.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Précision au sein du Comité de suivi des objectifs et résultats attendus, de la méthode de travail;
- 2/ Recherche d'un prestataire de service;



- 3/ Décision sur les éléments constitutifs d'une image, sur un slogan;
- 4/ Traduction graphique, réalisation de documents (plaquettes, supportes, etc.);
- 5/ Veille à la continuité, à la cohérence et à l'enracinement de la nouvelle image;
- 6/ Evaluation de l'impact de la nouvelle image plusieurs années plus tard.

#### Résultat atteint

/

#### Obstacles rencontrés

En attente de l'action 7 de l'objectif 3 de la priorité 2

9 Optimiser la visibilité, la sécurité et la gestion des parkings en centre-ville

4

Nouvelle

#### Description du projet

Le secteur de la mobilité est un enjeu important pour le développement économique. Comme le révèle l'analyse du territoire, le centre-ville souffre, comme beaucoup, de difficulté dans ce domaine. L'une de ces difficultés est liée à la problématique des parkings.

En effet, l'ADL constate que les places de parkings sont difficilement accessibles le long de la chaussée dans les rues commerçantes. Cependant, des solutions en terme de parking, qu'ils soient périphériques ou situés en centre-ville, existent. Malheureusement, ces parkings sont insuffisamment indiqués, et souvent peu connus. De plus, certains souffrent d'un manque de sécurité.

Lors de différentes réunions avec les commerçants, ces problèmes ont été soulevés et sont, pour l'économie commerciale du centre-ville, un véritable défi.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Offrir aux clients, visiteurs, ainsi que directement aux commerçants un réseau de parking identifié et sécurisé permettra au centre-ville de créer une atmosphère davantage commerciale.

Ce sentiment sera un facteur positif pour augmenter l'attrait commercial, le nombre de passage de chalands dans les rues, le nombre d'achats dans les commerces, mais sera surtout un point positif pour les investisseurs potentiels en centre-ville.

#### Public concerné

- Commerçants
- Citoyens de Neufchâteau et des communes avoisinantes
- Futurs investisseurs

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL est chargée d'analyser les besoins en terme de parkings dans le centre-ville afin d'augmenter l'identité commerciale de Neufchâteau.

Une fois les besoins recensés, il est important d'y apporter une réponse en faisant appel aux partenaires adéquats.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

En fonction des besoins

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Identification des besoins
- 2/ Répondre aux besoins

#### Résultat atteint

- 1/ Certains parkings ont été réaménagés récemment.
- 2/ Une publication des places de parking disponibles en centre-ville a été réalisée dans la revue communale (insuffisant).
- 3/ Ajout d'un lampadaire dans un parking peu éclairé.

#### Obstacles rencontrés

Ce sont parfois de lourds aménagements qui demandent des procédures communales ou supra-communales de longue durée.

10 Connecter les différents pôles de la commune via les voies lentes

4

Nouvelle

#### Description du projet

La Commune de Neufchâteau possède différents pôles en son cœur. Trois d'entre eux sont géographiquement proches et thématiquement liés. Cependant, force est de constater qu'ils sont peu, mal ou pas reliés entre eux. Ce manquement cause de grandes pertes pour l'image de Neufchâteau, pour la circulation des chalands et des touristes. La mise en place de voies lentes aurait un impact positif sur l'ensemble des acteurs économiques. Les voies lentes sont l'outil privilégié pour le développement de cette connexion entre différents pôles, mais également entre les différents villages de la Commune.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Améliorer la connectivité lente entre les pôles sera créatrice d'une ambiance plus commerciale et permettra aux commerces d'étendre leur zone de chalandise. Le Vélo-Tourisme a le vent en poupe, et la construction de voies lentes permettrait de placer Neufchâteau comme destination pour les cyclo-touristes. Ces voies permettront également de développer des habitudes de vie durables et saines pour chacun des citoyens.

#### Public concerné

- Chalands
- Touristes

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local en partenariat avec l'ensemble des structures impliquées dans la mobilité et les voies lentes telles que la CCATM, la CLDR ou l'Office du Tourisme.

#### Rôle de l'ADL

L'ADL doit être le lien entre ces différentes structures qui ont un lien avec la mobilité et/ou les voies lentes afin de mutualiser les idées et les moyens. En prenant part à diverses réunions, l'ADL doit tenir informé ses partenaires de l'importance de ce projet pour le développement économique local, et proposer une collaboration utile dès que cela est possible.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Dès qu'une mission de développement des voies lentes est envisagée dans le cadre du travail de l'un des partenaires, celui-ci doit informer l'ADL afin qu'une collaboration soit mise en place. Chaque partenaire doit amener ses idées et ses besoins autour de la table lorsqu'un projet est mené en partenariat.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Rencontre avec les différents partenaires
- 2/ Présentation de cet objectif de l'ADL et des possibilités de partenariat
- 3/ Définir des objectifs communs
- 4/ Etablir un plan d'action commun
- 5/ Recherche de financement
- 6/ Mise en place

#### Résultat atteint

Le résultat ne pourra être atteint que dans plusieurs années. Notamment du fait que cette action ne pourra être concrétisée que suite à des travaux d'ampleur.

#### Obstacles rencontrés

#### 4.2.1.2.2. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

##### Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Renforcer la fonction culturelle du pôle chestrolais	Supprimé

##### Pourquoi l'objectif a-t-il été supprimé ?

Un projet de fusion entre le Centre d'expression et de créativité de Neufchâteau et le Centre Culturel de Neufchâteau est actuellement en cours. Ce projet est en bonne voie. Toutefois, après discussion avec les différents partenaires, l'ADL n'a plus de rôle à jouer vu l'avancée de ce projet de fusion.

2	Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement commercial d'ensemble	En cours
3	Viser et atteindre des cibles au-delà du territoire communal	En cours

##### Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Chercher et trouver des aides financières supplémentaires pour l'action culturelle locale	1	Supprimée

##### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Un projet de fusion entre le Centre d'expression et de créativité de Neufchâteau et le Centre Culturel de Neufchâteau est actuellement en cours. Ce projet est en bonne voie. Toutefois, après discussion avec les différents partenaires, l'ADL n'a plus de rôle à jouer vu l'avancée de ce projet de fusion.

2	Nouer des coopérations socio-économiques avec des acteurs culturels extérieurs au territoire	1	Supprimée
---	--	---	-----------

##### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Un projet de fusion entre le Centre d'expression et de créativité de Neufchâteau et le Centre Culturel de Neufchâteau est actuellement en cours. Ce projet est en bonne voie. Toutefois, après discussion avec les différents partenaires, l'ADL n'a plus de rôle à jouer vu l'avancée de ce projet de fusion.

3	Inviter et aider à une cohérence et une qualité visuelle des enseignes et des façades du centre-ville	2	Prévue mais non entamée
---	---	---	-------------------------

4	Etablir le cadastre des commerces en fin de vie et organiser l'accueil de nouveaux commerçants	2	En cours
---	--	---	----------

#### Description du projet

Le commerce est devenu un véritable enjeu de société, tant en milieu urbain que rural. Il constitue un levier important de développement et de dynamisation de l'économie résidentielle de nos territoires.

Aujourd'hui, on observe beaucoup de cellules commerciales vides dans les centres-villes et Neufchâteau n'échappe malheureusement pas à la problématique. Ces emplacements commerciaux non occupés nuisent à l'essor des commerces et ont un impact négatif sur l'image d'une ville et son attractivité commerciale. Par ailleurs, les cellules vides donnent une impression d'abandon et freinent les clients à passer la porte du commerce voisin.

Il est donc primordial d'aider les propriétaires à louer, à vendre ou encore à occuper leur commerce. D'une part, pour l'image de la ville, pour sa santé économique et d'autre part, afin de rencontrer davantage les besoins de la population. Si l'image de la ville est mauvaise ou si le commerce ne se porte pas bien, il y aura automatiquement un impact sur tous les autres secteurs.

Ainsi, outre le fait de créer un inventaire des cellules commerciales vides et de le tenir à jour, le projet se décline en 3 axes :

Axe 1 : Proposer différentes actions aux propriétaires des cellules vides visant à occuper celles-ci pendant une période déterminée en attendant l'arrivée d'un nouveau porteur de projet. L'ADL pourra également accompagner les propriétaires dans la mise en place de ces actions.

Axe 2 : Étudier l'intérêt d'instaurer une taxe sur les surfaces commerciales inoccupées et analyser la prime existante à destination des nouveaux commerçants afin de pouvoir y apporter si nécessaire certains ajustements.

Axe 3 : Attirer de nouveaux porteurs de projet par une prospection ciblée et efficace.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- Faire vivre le centre-ville ;
- Augmenter l'attractivité de Neufchâteau ;
- Assurer la diversité de l'offre commerciale ;
- Préserver l'existence de magasins spécialisés ;
- Garantir une saine concurrence ;
- Ne pas imposer pour chaque achat l'utilisation de la voiture ;
- Créer des emplois dans le secteur du commerce existant ;
- Accueillir de nouveaux porteurs de projet ;
- Améliorer l'image de Neufchâteau ;
- Drainer un public supplémentaire ;
- Satisfaire les besoins des consommateurs, de la population, des touristes,...

#### Public concerné

Les chestrolais sont les premiers bénéficiaires de cette action puisqu'ils bénéficieront de nouveaux commerces et services de proximité.

Ces emplacements commerciaux non occupés nuisent à l'essor des commerces et ont un impact négatif sur l'image d'une ville et son attractivité commerciale. Par ailleurs, les cellules vides donnent une impression d'abandon et freinent les clients à passer la porte du commerce voisin. Par conséquent, la ville de Neufchâteau et ses commerçants devraient également jouir des bienfaits de cette action.

Enfin, les propriétaires des cellules sont également bénéficiaires de cette action puisqu'ils jouiront d'une aide supplémentaire, de conseils, d'un accompagnement.

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local de Neufchâteau

#### Rôle de l'ADL

L'ADL sera chargée de la mise en place et de la coordination du projet. Elle réalisera l'inventaire des cellules commerciales vides et le tiendra à jour. Elle communiquera aux porteurs de projet les renseignements utiles concernant ces cellules. L'ADL étudiera l'intérêt d'instaurer une taxe à l'encontre des cellules vides et fera part à la commune de ses conclusions. Elle analysera également la prime à l'installation d'un nouveau commerce existante et proposera à la commune quelques aménagements permettant de la rendre plus insistante si nécessaire. Enfin, elle collaborera avec Idelux pour créer une plaquette commerciale "Investir à Neufchâteau" visant à attirer de nouveaux porteurs de projet. Enfin, elle nouera de nouvelles collaborations avec différents partenaires pour attirer de nouveaux porteurs de projet.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- Il est attendu du CA de l'ADL de Neufchâteau qu'il valide le plan d'actions. Toute décision relative au projet sera prise par le CA. Il est le comité de pilotage de ce projet.
- Le Collège et le Conseil de Neufchâteau interviendront dans la réflexion et les prises de décision relatives aux primes et taxes communales.
- Le Service Urbanisme de l'Administration communale sera sollicité pour communiquer à l'ADL des informations sur les cellules commerciales inoccupées afin que l'ADL puisse compléter et mettre à jour son inventaire.
- Les propriétaires de surfaces commerciales vides veilleront à ne pas laisser leur cellule vide et mettront en place des actions pour les combler avec l'aide de l'ADL. Ils seront également sollicités pour la réflexion. Les propriétaires seront également tenus d'informer l'ADL lorsque leur cellule est à louer ou à vendre.
- Les commerçants de Neufchâteau pourront être invités autour de la table pour mener à bien une réflexion et seront bien entendu tenus informés des avancées du projet.
- Le Service Finance de l'Administration communale participera à la réflexion concernant les modifications possibles des primes et taxes. Il pourrait également intervenir en cas de besoin budgétaire.
- Idelux participera à la réflexion et à la création d'une plaquette commerciale permettant d'attirer de nouveaux porteurs de projet.
- Les S.A.A.C.E ou Service de conseil personnalisé en création d'entreprise ainsi que les écoles de futurs indépendants seront informés des différentes aides à l'installation présentes à Neufchâteau. Un suivi des porteurs de projet sera mis en place avec les deux premiers.
- Les porteurs de projet seront informés des actions menées.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- Etape 1 : benchmarking : s'informer sur la manière dont les autres villes gèrent la problématique des cellules vides
- Etape 2 : rédiger le cadrage du projet
- Etape 3 : faire valider le cadrage du projet par le Conseil d'Administration de l'ADL
- Etape 4 : réalisation d'un inventaire détaillé des surfaces vides (caractéristiques, coordonnées des propriétaires,...) sous format Excel
- Etape 5 : rédiger des annonces immobilières pour chaque surface et les distribuer aux porteurs de projet.
- Etape 6 : reporter les cellules vides sur un plan de la ville afin d'avoir une vision géographique de la situation
- Etape 7 : embellissement des vitrines en partenariat avec les propriétaires des cellules
- Etape 8 : création d'une plaquette commerciale en partenariat avec Idelux
- Etape 9 : prospection de nouveaux entrepreneurs
- Dresser un état des lieux des services/commerces manquants sur le territoire
  - Rencontrer des représentants d'enseignes/salon de la franchise
  - Entretenir des relations étroites avec les couveuses
  - Accompagner les porteurs de projets et leur proposer les différentes cellules vides
  - Diffuser la liste des cellules vides dans le livret d'accueil et sur internet (Facebook + site internet de la commune)
  - Etudier la possibilité de collaborer avec une agence immobilière

#### Résultat atteint

Etapes 1 - 2 - 3 : benchmarking réalisé. Un état des lieux a été rédigé. Sur base de celui-ci, un plan d'action a été proposé au CA. Projet validé.  
 Etape 4 : inventaire réalisé en avril 2015 et mis à jour en permanence  
 Etape 5: une fiche est créée par cellule et permet de transmettre des informations complètes au porteur de projet  
 Etape 6 : vision géographique réalisée. Les cartes font partie de l'état des lieux.  
 Etape 7 : en cours de réalisation :  
 Les propriétaires ont été conviés à une première réunion en septembre 2015. 2 propriétaires présents. Relance en janvier 2016. Rendez-vous individuels proposés. Différentes solutions et projets sont proposés aux propriétaires afin de combler leur cellule dans l'attente de la vente ou de la location par un nouveau porteur de projet. Propriétaires réceptifs.  
 Etape 8: rencontre avec Idelux. Projet de plaquette commerciale défini et en cours de finalisation.  
 Échange d'information mis en place avec Challenge.

### Obstacles rencontrés

De manière générale, les propriétaires sont difficilement joignables. Certains refusent tout contact et toute collaboration.  
 Septembre 2015 : réunion avec les propriétaires  
 Malgré de multiples relances, seuls deux propriétaires (/20) étaient ouverts à une collaboration. Toutefois, leur cellule n'est pas appropriée ou en assez bon état que pour accueillir les projets proposés.  
 Ce manque de collaboration ne me permet pas toujours d'avoir un cadastre complet. Je manque encore de certaines informations.  
 Solution apportée : mise en place d'une collaboration avec le service urbanisme de la commune pour compléter les informations. C'est une aide très précieuse.  
 En janvier 2016: relance effectuée mais cette fois, les rendez-vous individuels à leur meilleure convenance ont été privilégiés. Les propriétaires sont réceptifs --> un plus grand succès. Le peu de retour des propriétaires rencontrés en septembre 2015 semble donc davantage tenir à l'emploi du temps.

5	Etudier la faisabilité d'une régie foncière communale à caractère commercial	2	Prévue mais non entamée
6	Proposer divers scénarios de coopération ou jumelage, avec des communes belges ou étrangères	3	Supprimée

### Pourquoi l'action a-t-elle été reportée ou supprimée?

Le 4 mars, au travers de la notification d'octroi d'agrément, la Commission nous indiquait qu'il ne revenait pas à l'ADL de s'impliquer dans des jumelages ou dans l'organisation des visites et événements prévus dans ce cadre.  
 L'ADL s'assurera néanmoins que le souhait de jumelage est toujours bien présent et transmettra dans ce cas, le dossier à l'office du tourisme plus compétent dans cette matière.

7	Aider à créer des outils originaux et contemporains de présentation, promotion, découverte de Neufchâteau (guidage GPS, etc.)	3	En cours
---	---	---	----------

### Description du projet

Pour être pôle, accroître son public et étendre sa réputation, Neufchâteau doit rayonner au-delà d'elle même. Afin d'y parvenir, différents outils de communication originaux et contemporains, doivent être mis en place au sein de la ville, tant pour les citoyens, que pour les touristes et les investisseurs potentiels.  
 Différents outils existent sur le territoire, mais ceux-ci doivent être modernisés. D'autres outils sont disponibles sur le marché et pourraient être d'excellents vecteur de notre nouvelle image, facilité la vie des citoyens et acteurs économiques et partager les possibilités offertes par Neufchâteau. Il est important que Neufchâteau réagisse à

l'évolution et aux modernisations en terme de communication et de marketing territorial, si pas en précurseur, au moins au même rythme que les autres, afin de ne pas figurer en queue de train comme c'est régulièrement le cas de ville de taille modeste.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ces différents outils permettront de mieux communiquer tant en interne qu'en externe.

- 1/ Vis-à-vis de la population et des acteurs économiques déjà présents ces outils permettront une meilleure interaction, une plus grande accessibilité aux informations utiles et donc une meilleure intégration et un meilleur développement de leur activité.
- 2/ Vis-à-vis d'un public extérieur, tels les touristes ou les investisseurs potentiels, ces nouveaux outils permettront d'organiser une vision positive de la commune et d'y attirer ainsi un plus grand nombre d'entre eux.

#### Public concerné

Les citoyens de Neufchâteau, les touristes et les investisseurs potentiels

#### Porteur du projet

L'ADL en collaboration avec d'autres services, en particulier l'Office du Tourisme et l'EPN.

#### Rôle de l'ADL

L'ADL doit analyser les outils existants sur le territoire et identifier leurs forces et faiblesses, ainsi qu'identifier les besoins réels de la Commune.

Ensuite, elle devra se renseigner sur l'ensemble des outils disponibles sur le marché et identifier ceux qui conviendraient le mieux aux besoins de la Commune.

Enfin, elle aura à mettre en place les outils sélectionnés.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'Office du Tourisme sera un partenaire de choix pour la réflexion et la mise à jour des informations.

L'EPN sera un appui technique au regard des ses compétences informatiques.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Analyse des outils existants sur le territoire et amélioration de la gestion de ceux qui existent
- 2/ Benchmarking sur les possibilités offertes sur le marché
- 3/ Rencontres avec les prestataires de services
- 4/ Identification des choix les plus judicieux pour Neufchâteau
- 5/ Recherches de financement
- 6/ Mise en place du nouvel outil

#### Résultat atteint

- 1/ Pages d'or a été rencontré par l'ADL afin que leur outil d'application mobile soit présenté, Mobicities, également un outil d'application mobile, a eu l'occasion de présenter son produit lors d'une inter-ADL.  
Les fiches "Notre Commune" sont en cours de mise à jour. Celles-ci sont portées par 2/ l'Office du Tourisme, en collaboration avec les services impliqués.
- 3/ Le site internet est en cours d'actualisation et de modernisation. Cette action est portée par l'EPN, en collaboration avec les services impliqués.
- 4/ La gestion de l'écran géant a été professionnalisée grâce à une collaboration efficace entre l'ADL et les Amis du Château. Une rencontre a eu lieu avec la société "Digital Systems" (société cherchant de nouveaux clients pour diffuser leur publicité sur l'écran) pour accentuer cette professionnalisation de la gestion de l'écran géant

#### Obstacles rencontrés

Avant d'entreprendre une analyse critique des outils existants, il est important que les actualisations en cours soient terminées afin de ne pas faire un travail inutile.

De nouveau, la définition de l'image et de la charte graphique sont un prérequis essentiel pour mener à bien une action liée aux outils de communication.

Les applications mobiles demandent elles des prérequis en matière de maîtrise des différents outils de base liés à l'internet que nous sommes en train de vulgariser auprès des acteurs économiques de la Commune via les ateliers thématiques.

8	Inscrire Neufchâteau dans un ou plusieurs réseaux nationaux ou internationaux (type "villes et pays d'art et d'histoire", "villes durables et de l'innovation", "villes éducatives", etc.)	3	En cours
---	--	---	----------

#### Description du projet

Neufchâteau est une terre remplie d'atouts et pouvant se permettre d'atteindre quelques rêves tant qu'ils restent à sa portée.

Intégrer un réseau national ou international permettra à la ville et à la commune de rayonner au delà de son territoire et d'attirer ainsi davantage de visiteurs, d'investisseurs et d'entrepreneurs grâce à une réputation plus étendue et positive. Parmi ces réseaux existants, il y en a un qui a déjà fait de nombreux adhérent en Belgique, il s'agit de "Commune du Commerce Equitable".

Une fois ce label atteint, il sera intéressant d'examiner d'autres possibilités d'adhésion à des réseaux, selon les caractéristiques de la ville.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

1/ Vis-à-vis de la population et des acteurs économiques déjà présents appartenir à ces réseaux permettra d'accentuer une image ou de prendre une direction marketing plus pertinente. Ils sauront sur quelle base s'accrocher pour développer leur propre image à l'intérieur de celle de la ville. Ce sentiment d'appartenance à quelque chose de plus grand, de plus large peut provoquer un élan positif participant à développer l'esprit d'entreprendre local.

2/ Vis-à-vis d'un public extérieur, tels les touristes ou les investisseurs potentiels, cette appartenance aux réseaux permettra d'organiser une vision positive de la commune et d'y attirer ainsi un plus grand nombre d'entre eux.

3/Appartenir à un réseau permet à la Commune de bénéficier d'une promotion commune au réseau. Cela permet également le partage de bonnes pratiques, le développement de partenariats, une communication plus large de Neufchâteau dans son ensemble et de ses projets.

#### Public concerné

- Commune
- Citoyens
- Acteurs économiques et associatifs
- Les membres du réseau

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL veillera à identifier les réseaux adéquats pour la Commune de Neufchâteau, ensuite elle prendra connaissance des processus d'adhésion et enfin, coordonnera la campagne d'adhésion.

Au sein du réseau "Commune du Commerce Equitable" l'ADL a pour mission de coordonner le comité de pilotage.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

L'ADL commence cette action par l'inscription au label "Commune du Commerce Équitable" Les partenaires sont:

- La plateforme provinciale du Commerce Équitable dont le rôle est d'orienter les villes candidates et de les accompagner dans leurs démarches.
- Comité de Pilotage de l'action formé par des citoyens et des acteurs économiques locaux dont le rôle est de proposer et mener à bien des projets de sensibilisation au commerce équitable

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Inscription de la ville en tant que candidate au label "Commune du Commerce Equitable" et réalisation de 6 critères déterminant l'obtention du label
- 2/ Formation et réunion d'un Comité de Pilotage
- 3/ Résolution au Conseil Communal (une obligation pour obtenir le label)



- 4/ Actions de sensibilisation et de communication
- 5/ Participation aux semaines du commerce équitable
- 6/ Rédaction du dossier de candidature
- 7/ Obtention du label

**Résultat atteint**

- 1/ La ville est inscrite en tant que candidate au label "Commune du Commerce Équitable"
- 2/ La formation du Comité a été réalisée le 25 juin 2015
- 3/ La résolution est passée au Conseil communal du 04 septembre 2015
- 4 et 5/ Actions de sensibilisation au sein de la commune de Neufchâteau: petit-déjeuner pour le personnel communal le 12 octobre 2015 - organisation de petit-déjeuners et animations pédagogiques dans chaque implantation scolaire primaire communale. La population a été sensibilisée à l'occasion de la fête de l'enfance, du Repair café et du marché de Noël.

**Obstacles rencontrés**

Peu de motivation auprès du grand public, difficulté de réunir un Comité de Pilotage réellement représentatif et actif.

**4.2.1.2.3. Objectifs et actions à long terme (10 ans)**

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Renforcer l'effet pôle par l'accueil de manifestations et événements de stature régionale, nationale, voire internationale	En cours
2	Inscrire profondément et visiblement la connaissance et la pratique les langues étrangères dans le territoire.	En cours

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Organiser à intervalle régulier des manifestations publiques originales qui drainent vers Neufchâteau un public venu de toute la Communauté Wallonie Bruxelles, de Belgique, voire d'au-delà des frontières	1	Prévue mais non entamée
2	Réunir en une plateforme à vocation linguistique des acteurs locaux et supra-locaux	2	Prévue mais non entamée
3	Organiser des formations en langue étrangère à destination des commerçants et d'opérateurs concernés par l'accueil de personnes non francophones	2	Prévue mais non entamée
4	Faire traduire les supports (documents, panneaux, site, etc.) d'orientation, présentation et promotion du territoire	2	Prévue mais non entamée

**4.2.1.3. Priorité 3**

**3 Maintenir l'agriculture comme activité économique d'ampleur et comme aspect identitaire de notre territoire**

**4.2.1.3.1. Objectifs et actions à court terme (3 ans)**

**Objectifs :**

N°	Intitulé	Statut
1	Valorisation de la filière agricole dans son ensemble auprès du grand public	Nouveau
2	Favoriser la pérennité de notre agriculture, tant dans le maintien de celle-ci que dans son développement futur	Nouveau

**Actions :**

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Créer un événement à caractère familial sensibilisant à la richesse de notre terroir	1	Terminée

**Description du projet**

Neufchâteau est une commune indéniablement rurale où l'agriculture tient encore une place importante. Parmi les différentes productions présentes sur le territoire, la viande est bien présente.

Ainsi, dans le but de mettre en valeur les produits locaux de Neufchâteau, il a été décidé d'organiser un événement autour de la viande.

Concept :

L'événement dénommé "Week-end de la Viande - Des prairies à l'assiette" se déroule durant un week-end par an, à chaque fois dans une ferme différente. Ce changement de lieu permettra de découvrir des types de productions multiples. Il permet également de collaborer avec des producteurs et associations différentes.

Lors de cet événement, les producteurs accueillants s'engagent à faire découvrir leur ferme aux visiteurs et à faire goûter leurs produits.

En 2015, c'est la Ferme du Grand Enclos de Grandvoir qui a accueilli la manifestation. Ils travaillent en circuits-courts et produisent en biologique.

Enfin, il fut proposé que le Week-end de la viande se déroule en alternance entre la commune de Neufchâteau et la commune de Léglise. En effet, les caractéristiques des productions agricoles locales coïncident avec celles de la commune de Léglise.

**Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi**

Objectifs généraux :

- augmenter la visibilité des producteurs locaux et donc leur rentabilité;
- attirer sur le territoire un large public.

Objectifs 2015 :

- de sensibiliser les consommateurs aux différentes possibilités de consommation.

En 2015, les circuits-courts étaient une sous-thématique du week-end. Ce secteur est amené à se développer dans tous ses aspects et à créer de l'emploi dans la commune de Neufchâteau.

- augmenter la consommation locale de produits locaux.

**Public concerné**

- Les producteurs
- Les consommateurs

**Porteur du projet**

L'Agence de Développement Local

**Rôle de l'ADL**

L'ADL mènera une réflexion sur la manière la plus pertinente de répondre aux objectifs de cette priorité. L'ADL aura également à fédérer différents partenaires autour de ce projet.

Par ailleurs, elle s'occupera de la coordination générale de l'événement et de sa communication.

## Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

- 1/ Chaque année, une ferme accueillera la manifestation et fera découvrir la ferme et sa production aux visiteurs.
- 2/ Les autres producteurs seront invités à participer à un marché du terroir organisé sur les lieux de la manifestation.
- 3/ Le Parc Naturel s'occupera des visites de la ferme et des animations pédagogiques.
- 4/ L'ADL de Léglise, Vaux-Sur-Sûre, Fauvillers et Martelange coordonnera l'organisation du W-e de la Viande une année sur 2.
- 5/ Les différents clubs des jeunes de la Commune de Neufchâteau tiendront le bar et aideront à l'installation et au rangement de l'événement.
- 6/ La Commune de Neufchâteau financera l'événement et prendra en charge la logistique
- 7/ La Commune de Léglise sera un soutien logistique

## Grandes étapes de réalisation prévues

- Étape 1 : Cadrage de l'événement
- Étape 2 : Validation du cadrage par le Comité de Pilotage
- Étape 3 : Recherche d'un hôte
- Étape 4 : Rencontre avec l'hôte et présentation du projet
- Étape 5 : Mise en place (animations, repas, ...)
- Étape 6 : Communication
- Étape 7 : Évaluation

## Résultat atteint

Édition 2015

L'édition 2015 s'est déroulée à la Ferme du Grand Enclos de Grandvoir et a rencontré un franc succès. La foule était au rendez-vous. Impossible de chiffrer le nombre de visiteurs car l'entrée était gratuite. Toutefois, la Ferme n'a pas désempli du week-end. Aussi, plus de 350 personnes ont goûté aux produits de la ferme.

Programme

Samedi 23 mai

17h : inauguration du week-end - Accueil des invités

17h30 : visite guidée de la ferme sur la thématique "La Viande dans les Circuits-Courts"

18h30 : moment d'échanges en agriculteur

19h: apéritif

20h : barbecue avec les produits de la ferme

20h30 : concert

Dimanche 24 mai

9h : ouverture des portes

Tout au long de la journée : balades fléchées, marché du terroir, visites guidées de la Ferme, animations pour les enfants (jeux en bois, tissage de la laine, ...)

11h30-14h : barbecue avec les produits de la ferme

## Obstacles rencontrés

/

2	Promouvoir les productions et les filières de circuits-courts et de développement durable	1	En cours
---	---	---	----------

## Description du projet

Neufchâteau est une commune indéniablement rurale où l'agriculture tient encore une place importante. Cultiver, produire, vendre, c'est le propre du travail des agriculteurs depuis des millénaires.

Cependant, l'évolution des productions, mais aussi des modes de production, ne cessera jamais.

L'une de ces évolutions est le développement des filières en circuit-court, qui sont aujourd'hui plébiscitées par une partie croissante de la population, mais également de nombreux néo-agriculteurs ou agriculteurs traditionnels en reconversion.

Cette évolution est déjà en marche grâce à des initiatives privées sur le territoire communal. Cependant, de nombreux producteurs sont encore en phase de questionnements et de recherche de solution pour certaines difficultés.

Il est important d'accompagner les agriculteurs dans cette évolution et de leur offrir des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les filières en circuit-court sont génératrices d'emploi depuis les étapes de production jusqu'à celle de la distribution.

#### Public concerné

- Agriculteurs
- Commerçants
- Citoyens

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL est un relais entre les producteurs du territoire et les organismes actifs dans les filières du circuit-court.

L'ADL est également attentive à promouvoir les produits locaux.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

A déterminer en fonction des activités

#### Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Saisir les opportunités
- 2/ Analyser les méthodes de promotion actuelles présentes sur le territoire, en identifier les forces et les faiblesses.
- 3/ Proposer des solutions pour répondre aux faiblesses identifiées.

#### Résultat atteint

- 1/ Association de l'ADL avec Terroirlux (Province) afin de s'assurer de la présence des producteurs chestrolais sur la plateforme internet du même nom. Il est important que l'ADL veille régulièrement à la mise à jour de ces informations.
- 2/ Organisation du premier marché du terroir sur la commune lors du Week-End de la Viande (Cf. Action 1 de l'objectif 1 de la priorité 3)
- 3/ Dégustation de produits locaux lors de divers évènements liés par exemple aux actions de "Commune du Commerce Equitable" ou lors des moments de réseautage lors des ateliers des commerçants et indépendants.
- 4/ Lien avec le nouveau marché

#### Obstacles rencontrés

/

3	Sensibiliser les agriculteurs à l'évolution de l'agriculture	2	En cours
---	--	---	----------

#### Description du projet

Neufchâteau est une commune indéniablement rurale où l'agriculture tient encore une place importante. Cultiver, produire, vendre, c'est le propre du travail des agriculteurs depuis des millénaires.

Cependant, l'évolution des productions, mais aussi des modes de production, ne cessera jamais.

Il est important d'accompagner les agriculteurs dans ces évolutions et de leur offrir des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- 1/ Maintient d'une agriculture familiale et rentable sur le territoire.
- 2/ Création d'emploi dans le secteur agricole.

#### Public concerné

- Agriculteurs

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

## Rôle de l'ADL

Initier ou saisir des opportunités.

L'ADL doit être un relais entre ce qui existe déjà (structures d'aides, ...) et les agriculteurs.

Mettre en relation les agriculteurs entre eux et leur offrir des moments d'échanges.

## Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

A déterminer selon l'activité

## Grandes étapes de réalisation prévues

- 1/ Etat des lieux des initiatives existantes dans et hors du territoire.
- 2/ Identification des faiblesses de l'agriculture chestrolaise dans son évolution.
- 3/ Cadrage: proposition d'une action innovante et appropriée au territoire.
- 4/ Mise en place
- 5/ Evaluation

## Résultat atteint

1/En collaboration avec le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, une soirée d'information sur les possibilités de diversification agricole a eu lieu le 25 novembre 2015. Cette soirée a rencontré les attentes des agriculteurs venus nombreux ce jour-là.

## Obstacles rencontrés

/

### 4.2.1.3.2. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

#### Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Développer une dynamique de distribution des produits locaux	Nouveau
2	Favoriser la pérennité de notre agriculture, tant dans le maintien de celle-ci que dans son développement futur	Nouveau

#### Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Déterminer le canal de distribution de produits locaux le plus pertinent pour notre territoire	1	Nouvelle
2	Mettre en place le canal de distribution de produits locaux le plus pertinent pour notre territoire	1	Nouvelle
3	Dynamiser le marché bimensuel et mise en valeur des produits locaux	1	En cours

#### Description du projet

Un samedi sur deux, a lieu à Neufchâteau un marché public. Par manque de gestion et d'encadrement, celui-ci a déperissé d'année en année. Aujourd'hui, seuls trois maraîchers sont encore présents. L'offre est plus que limitée et le public ne se bouscule pas. En outre, la sécurité des maraîchers et des chalands n'est pas garantie.

Une demande insistante des citoyens se fait sentir pour redynamiser ce marché et lui redonner une fonction commerciale, mais également de lien social.

#### Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

1/ Créer un lieu de transmission et d'échange entre producteurs et entre producteurs et consommateurs ;  
2/ Créer un lieu de vie et de rencontre ;  
3/ Engendrer des retombées économiques et sociales pour Neufchâteau ;  
4/ Attirer une clientèle nouvelle pour les commerces de proximité ;  
5/ Offrir un espace aux producteurs locaux qui auront ainsi un espace pour vendre leurs produits.

#### Public concerné

- Citoyens  
- Marchands ambulants  
- Commerçants

#### Porteur du projet

L'Agence de Développement Local

#### Rôle de l'ADL

L'ADL sera chargée de la mise en place et de la coordination du projet. Attention, une fois le marché lancé, la gestion quotidienne devra être assurée par d'autres partenaires.

#### Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

1/ Le Parc Naturel sera sollicité pour ses bons conseils et son expérience. Ils participeront donc à la réflexion.  
2/ La Commune de Neufchâteau sera consultée pour approuver le règlement du marché et désigner un placier. Elle devra également reprendre le projet dès son lancement.

#### Grandes étapes de réalisation prévues

1/ Benchmarking  
2/ Cadrage du projet  
3/ Validation du cadrage par le C.A.  
4/ Rédaction d'un règlement  
5/ Approbation du règlement par le Collège communal  
6/ Approbation du règlement par le Ministre des Classes Moyennes  
7/ Approbation du règlement par le Conseil communal  
8/ Réalisation d'un listing de contact de producteurs et invitation de ces derniers  
9/ Communication et recherche d'animations  
10/ Lancement du marché  
11/ Transmission du projet

#### Résultat atteint

1/ Benchmarking :  
Recherche internet + Rencontres avec le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, ainsi qu'avec le gestionnaire du marché de Bastogne pour bénéficier de leur précieux conseils (février-Mars 2016)  
2/ Cadrage du projet - terminé (mars 2016)  
3/ Validation par le CA - terminé (mars 2016)  
4/ Rédaction d'un règlement - terminé (mars 2016)  
5/ Approbation du règlement par le Collège communal (en cours)  
6 et 7/ en attente d'approbation par le Collège  
8/ Réalisation d'un listing de contact de producteurs à inviter (terminé - mars 2016) - invitation (mars et avril 2016)  
9/ Communication et recherche d'animations - non commencé  
10/ prévu pour juin 2016

#### Obstacles rencontrés

4	Sensibiliser aux différentes possibilités de reprise et de transmission d'une exploitation agricole	2	Prévue mais non entamée
---	---	---	-------------------------

4.2.1.3.3. Objectifs et actions à long terme (10 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé	Statut
1	Soutenir et favoriser toutes initiatives de diversification dans le monde agricole	Nouveau

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné	Statut
1	Encourager le développement de l'agro-tourisme sur le territoire	1	Prévue mais non entamée
2	Encourager la production de produits innovants sur le territoire	1	Prévue mais non entamée

## 5. Tableau récapitulatif

### Priorité 1

Densifier et vitaliser l'activité économique résidentielle et productive de Neufchâteau, territoire nœud du Centre Ardenne, en privilégiant les valeurs de mesure, proximité, centralité et coopération

#### Objectifs court terme

Créer un réseau coopératif des acteurs économiques locaux

Valoriser et diffuser l' « esprit d'entreprendre » local

Stimuler le développement d'activités et entreprises nouvelles par une prospection ciblée et un accueil sur mesure

#### Actions court terme

Etablir une base de données des acteurs économiques locaux et leur adresser un bulletin de liaison

Organiser un rendez-vous thématique régulier des acteurs économiques locaux

Créer un événement public "Oscar économique de Neufchâteau" et présenter la candidature d'entreprises locales à des concours ("Godefried", "Grand prix wallon de l'entrepreneuriat", etc.)

Organiser des rendez-vous et des collaborations entre écoles et entreprises du territoire

Organiser un service d'accueil et l'accompagnement des candidats entrepreneurs et investisseurs

Etudier l'intérêt et la faisabilité d'un espace de co-working et, le cas échéant, mettre ce projet en œuvre

Concevoir avec la Commune et avec les acteurs locaux un régime d'aides et un "pack services" concurrentiels à destination des nouvelles entreprises

S'associer à Idelux pour la prospection d'entreprises à installer sur les PAE gérés par l'Intercommunale

#### Objectifs moyen terme

Aider à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi locaux

Accrocher économiquement les jeunes au territoire

#### Actions moyen terme

Organiser sur le territoire, en partenariat avec le Forem, certaines actions ciblées de sensibilisation et information à destination des demandeurs d'emploi

Organiser avec les entreprises locales des mises en situation réelle d'entretien d'embauche

Réunir en une plateforme locale à vocation économique des représentants des jeunes, des entreprises et des écoles

Organiser un « job day » local et une bourse aux jobs d'étudiants

Inciter et aider les entreprises locales à organiser des stages

Inviter divers organismes d'information et de sensibilisation (aux métiers, à l'esprit d'entreprendre, etc.) à décliner localement leurs actions

#### Objectifs long terme



Réfléchir et préparer le développement économique futur du territoire

### Actions long terme

Revitaliser la "Charte de développement économique du Centre Ardenne" autour d'une démarche prospective

Construire des scénarios de développement en envisageant leurs coûts et impacts

Organiser du "Benchmarking" dans des territoires comparables

### Priorité 2

Démontrer et renforcer l'attractivité nouvelle de Neufchâteau auprès de différents publics, renforcer et étendre sa capacité polarisatrice sur différents plans et de différentes manières, sans rien renier de son passé

### Objectifs court terme

Étendre la réputation du territoire par une programmation événementielle plus unitaire, soutenue par une communication moderne, ciblée et multiforme

Amplifier la vie en ville, améliorer la visibilité et l'accessibilité du commerce afin de faire davantage pôle et d'y drainer des publics supplémentaires

Créer et diffuser une image de marque caractéristique et distinctive de Neufchâteau

Améliorer l'accessibilité aux commerces en développant la mobilité dans le centre-ville, ainsi qu'entre les différents pôles

### Actions court terme

Réunir en une plateforme événementielle les "producteurs d'animations et événements" locaux, afin de fixer une ambition commune, coordonner les actions existantes et en faire naître de nouvelles

Créer, avec la plateforme événementielle, un ensemble d'outils de communication "que faire, que découvrir, où se rencontrer à Neufchâteau,..." de différentes natures (Web, papier, panneaux), qui organise et diffuse efficacement l'information du territoire vers différentes cibles

Coordonner les acteurs du commerce autour d'actions collectives ciblées telles que « prix diminués », « happening »,...

Coordonner les acteurs du commerce et en particulier du secteur Horeca afin d'organiser des "Rôles de Garde"

Organiser des « midis de Neufchâteau - commerce, culture et sport » à destination des personnes qui y travaillent ou s'y forment

Créer un système de chèques-commerces local

Organiser une enquête sur l'image perçue de Neufchâteau

Organiser un processus de définition et diffusion d'une image de marque attractive

Optimiser la visibilité, la sécurité et la gestion des parkings en centre-ville

Connecter les différents pôles de la commune via les voies lentes

### Objectifs moyen terme

Renforcer la fonction culturelle du pôle chestrolais

Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement commercial d'ensemble

Viser et atteindre des cibles au-delà du territoire communal

### Actions moyen terme

Chercher et trouver des aides financières supplémentaires pour l'action culturelle locale

Nouer des coopérations socio-économiques avec des acteurs culturels extérieurs au territoire

Inviter et aider à une cohérence et une qualité visuelle des enseignes et des façades du centre-ville

Etablir le cadastre des commerces en fin de vie et organiser l'accueil de nouveaux commerçants

Etudier la faisabilité d'une régie foncière communale à caractère commercial

Proposer divers scénarios de coopération ou jumelage, avec des communes belges ou étrangères

Aider à créer des outils originaux et contemporains de présentation, promotion, découverte de Neufchâteau (guidage GPS, etc.)

Inscrire Neufchâteau dans un ou plusieurs réseaux nationaux ou internationaux (type "villes et pays d'art et d'histoire", "villes durables et de l'innovation", "villes éducatives", etc.)

### Objectifs long terme

Renforcer l'effet pôle par l'accueil de manifestations et événements de stature régionale, nationale, voire internationale

Inscrire profondément et visiblement la connaissance et la pratique des langues étrangères dans le territoire.

### Actions long terme

Organiser à intervalle régulier des manifestations publiques originales qui drainent vers Neufchâteau un public venu de toute la Communauté Wallonie Bruxelles, de Belgique, voire d'au-delà des frontières

Réunir en une plateforme à vocation linguistique des acteurs locaux et supra-locaux

Organiser des formations en langue étrangère à destination des commerçants et d'opérateurs concernés par l'accueil de personnes non francophones

Faire traduire les supports (documents, panneaux, site, etc.) d'orientation, présentation et promotion du territoire

### Priorité 3

Maintenir l'agriculture comme activité économique d'ampleur et comme aspect identitaire de notre territoire

### Objectifs court terme

Valorisation de la filière agricole dans son ensemble auprès du grand public

Favoriser la pérennité de notre agriculture, tant dans le maintien de celle-ci que dans son développement futur

### Actions court terme

Créer un événement à caractère familial sensibilisant à la richesse de notre terroir

Promouvoir les productions et les filières de circuits-courts et de développement durable

Sensibiliser les agriculteurs à l'évolution de l'agriculture

### Objectifs moyen terme

Développer une dynamique de distribution des produits locaux

Favoriser la pérennité de notre agriculture, tant dans le maintien de celle-ci que dans son développement futur

#### Actions moyen terme

Déterminer le canal de distribution de produits locaux le plus pertinent pour notre territoire

Mettre en place le canal de distribution de produits locaux le plus pertinent pour notre territoire

Dynamiser le marché bimensuel et mise en valeur des produits locaux

Sensibiliser aux différentes possibilités de reprise et de transmission d'une exploitation agricole

#### Objectifs long terme

Soutenir et favoriser toutes initiatives de diversification dans le monde agricole

#### Actions long terme

Encourager le développement de l'agro-tourisme sur le territoire

Encourager la production de produits innovants sur le territoire

## 6. Échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le cadre de l'inter-ADL

Date	Lieu	Thème	Utilité
22 / 01 / 2015	Chemin du Moulin, 1 6630 Martelange	8h30 : Accueil 9h00 : Actualités 10h45 : présentation du plan d'actions de l'ADL de Vaux/Sûre, Fauvillers, Martelange et Léglise 11h30 : Présentation des services et conseils aux entreprises proposés par la confédération de la construction 12h30 : repas de midi 14h30 : visite de l'entreprise 4Wood - Ardennes Toys à Malmaison (Fauvillers)	Plan d'actions des autres ADL : toujours intéressant d'en apprendre davantage sur sur les projets des territoires voisins. Confédération de la construction : intéressant pour l'accompagnement des porteurs de projet
28 / 04 / 2015	Place de l'Hôtel de Ville, 5 5650 Walcourt	8h30 : Accueil 9h : Présentation de Mobicities 9h30 :Présentation de Teasio 10h : Présentation d'Altervia 11h : Actualités 12h30 : repas 14h30 : Visite de Walcourt	Mobicities : très intéressant - lien avec actions de notre plan d'actions (nouveaux outils de communication) Teasio : outil intéressant pour nos commerçants
25 / 06 / 2015	Administration communale de Chiny Château de Faing Rue du Faing, 10A 6810 Jamoigne	8h30: Accueil 9h00 : Introduction sur les outils de fidélisation pour les commerçants 9h30 : Présentation de Fidelsys, outil de fidélisation pour les commerçants 10h : Présentation du réseau entreprendre 10h30 : Présentation des cercles de médecine générale/échanges sur les solutions envisagées afin de répondre au problème de pénurie de médecins généralistes 11h30 : actualité 12h15:repas 14h : visite de la brasserie d'Orval	Fidelsys : intéressant pour nos commerçants Réseau entreprendre : utile pour l'accompagnement des porteurs de projet
25 / 09 / 2015	Boulevard du Midi, 2 6900 Marche-En-Famenne	8h30 : Accueil 9h : Nouvelles ADL/ Nouveaux agents - Infos SPW/UVCW 9h15 : Actualités 10h30 : Présentation du dispositif SeniorPreneur	Sénior Preneur : utile pour l'accompagnement des porteurs de projet d'autant plus que beaucoup de nos porteurs de projet

03 / 12 / 2015

Rue du Village, 3  
6790 Aubange

11h : Présentation du plan d'actions de l'ADL de Neufchâteau  
12h15 : repas  
14h : Visite d'une entreprise de bois lamellé

sont des adultes de 55ans et+ en reconversion

23 / 02 / 2016

Rue des Trois-Ponts, 46 6680  
Sainte-Ode

8h30 : Accueil  
8h45 : Présentation u dispositif "Commune du Commerce équitable"  
9h30 : Le Réseau Entreprendre  
10h15: Créa Job : Les services dédiés à la reprise  
11h : présentation du plan d'action de l'ADL de Saint-Hubert  
12h : repas  
14h : Visite du Domaine du Vivier des Cresses

Commune du Commerce équitable : nous y participons. Intéressant de voir l'avancement dans les autres communes. Créa Job : la reprise. Utile pour l'accompagnement des porteurs de projets

## 7. Formation continue des agents

Date	Lieu	Durée	Sujet	Organisme dispensateur	Adéquation de la formation par rapport au plan d'actions
26 / 03 / 2015	Place Joséphine Charlotte 5100 Namur	1 journée	Le développement Local en Transition	UVCW	Cette formation fut d'une aide précieuse pour nous aider à construire la nouvelle priorité de notre ADL.
01 / 10 / 2015	Administration Communale de Sainte- Ode Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode	2 journées	La Gestion de Projet 2 journées : 1 et 8 octobre 2015	UVCW	La gestion de projet fait partie de notre quotidien. Nous utilisons chaque jour les outils appris lors de cette formation et cela a rendu notre travail plus professionnel.

## 8. Communications

Citez les moyens de communication auxquels vous avez eu recours pour faire connaître les actions initiées ou coordonnées par l'ADL

- 1/ Deux pages dans le mensuel communal distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune.
- 2/ La page Facebook de l'ADL est régulièrement alimentée.
- 3/ Les mailing ciblés auprès des acteurs économiques.
- 4/ Pour des actions plus évènementielles, utilisation d'autres moyens de communication: la presse, l'écran géant, l'agenda communal, les agendas internet et l'affichage.

## 9. Liste des documents à joindre

Il est préférable de joindre des fichiers au format ZIP (compressé).

- Annexe 1
- Annexe 2
- Annexe 3

Nombre TOTAL de documents joints

## 10. Déclaration sur l'honneur et engagements

Je soussigné :

Nom

Prénom

Président,

- habilité à signer
- déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.
- accepte le contrôle par les fonctionnaires désignés à cet effet par le Gouvernement wallon et s'engage à communiquer dans le mois tout changement d'agent et toute modification de contrat ou de régime de travail, en joignant copie des pièces probantes.



## 11. Protection de la vie privée et voies de recours

### 11.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi<sup>1</sup>, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon : Direction générale opérationnelle de l'Économie, de l' Emploi et de la Recherche ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

### 11.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. Introduire un recours interne à l'administration.  
*Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.*
2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur.  
*Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>

<sup>1</sup>Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

## Enquête de satisfaction

Le Gouvernement wallon souhaite simplifier vos démarches administratives. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner votre avis sur le formulaire que vous venez de lire ou de compléter. Cela nous permettra d'améliorer la qualité de nos services.

Quelle est votre tranche d'âge :

- moins de 30 ans                       30-60 ans                       plus de 60 ans

Vous êtes :

- un citoyen                       une entreprise                       un tiers (intermédiaire tel qu'architecte, avocat, comptable, ...)
- un pouvoir local                       une association du non marchand                       une administration
- autre

Le temps nécessaire pour le remplissage du formulaire vous paraît :

- raisonnable                       trop long

Vous avez trouvé ce formulaire :

- clair et simple à remplir                       peu compréhensible et difficile à remplir

Quelles seraient les 3 améliorations prioritaires à apporter à ce formulaire ?

- réclamer moins de pièces justificatives
- changer l'ordre des questions
- faire des phrases plus simples
- améliorer l'aspect visuel
- permettre à une ou plusieurs personnes de signer électroniquement
- améliorer l'aide au remplissage (pré-remplissage, fenêtre d'explication, information préalable, glossaire, ...)
- faciliter la sauvegarde du formulaire
- rassurer sur l'usage des données personnelles (être plus clair sur qui les utilise et qui peut en faire quoi)
- autre

Sélectionnez ci-dessous la situation qui vous correspond le mieux :

- Situation 1 : J'ai complété mon formulaire « à la main » ou « sur papier ».
- Situation 2 : J'ai commencé à remplir mon formulaire électroniquement mais j'ai abandonné
- Situation 3 : J'ai rempli et soumis mon formulaire électroniquement

Seriez-vous d'accord de nous aider davantage en répondant à une enquête téléphonique ?

- oui                       non

MERCI pour votre participation !